

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

13 juin 2021

Carbis Bay (Royaume-Uni)

Notre programme commun d'action mondiale pour rebâtir en mieux

Nous, dirigeants du Groupe des Sept, nous sommes réunis dans les Cornouailles du 11 au 13 juin 2021, déterminés à vaincre la COVID-19 et à rebâtir en mieux. Nous nous sommes souvenus de tous ceux que nous avons perdus aux mains de la pandémie et avons rendu hommage à ceux qui s'efforcent encore aujourd'hui de la combattre. Inspirés par leur collaboration et leur détermination, nous nous sommes réunis dans le respect du principe qui a forgé notre groupe à l'origine, à savoir que nos convictions et nos responsabilités communes sont la pierre d'assise du leadership et de la prospérité. Animés par ce principe, nos idéaux immuables de sociétés et démocraties libres et ouvertes et notre engagement envers le multilatéralisme, nous avons convenu d'un programme commun d'action mondiale pour les pays du G7 :

- **Mettre fin à la pandémie et nous préparer à l'avenir** en intensifiant immédiatement l'effort international visant à vacciner les pays du monde entier. Il faudra pour ce faire acheminer autant de vaccins sûrs que possible à autant de personnes que possible, et ce, dans les plus brefs délais. Le total des engagements du G7 depuis le début de la pandémie équivaut à plus de 2 milliards de doses de vaccin, et les engagements que nous avons pris depuis notre dernière rencontre en février 2021 et ceux que nous avons pris ici, à Carbis Bay, permettront de distribuer 1 milliard de doses au cours de la prochaine année. Parallèlement à cela, nous créerons les cadres de travail nécessaires pour renforcer nos mécanismes de défense collectifs contre d'éventuelles menaces à la santé mondiale. En effet, nous augmenterons la capacité de production mondiale sur tous les continents et assurerons la coordination à cet égard, nous améliorerons les systèmes de détection précoce, et nous appuierons les travaux scientifiques dans l'objectif de faire passer de 300 à 100 jours le cycle de mise au point de vaccins, traitements et tests sûrs et efficaces.
- **Revigorer nos économies** en proposant des plans de relance qui prennent appui sur les 12 mille milliards de dollars de soutien que nous avons mis en place pendant la pandémie. Nous continuerons d'aider nos économies aussi longtemps qu'il le faudra. En effet, nous délaisserons peu à peu le soutien visant à combattre la crise afin d'offrir un soutien favorisant une croissance pour l'avenir. Nous assortirons ce soutien de plans pour créer des emplois, investir dans les infrastructures, stimuler l'innovation, soutenir les populations et niveler vers le haut de manière à ce qu'aucune région géographique ou personne, quels

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

que soient son âge, son origine ethnique ou son sexe, ne soit laissée pour compte. Cela n'a pas été le cas lors des crises mondiales précédentes, et nous sommes unis dans notre volonté de veiller à ce que, cette fois-ci, notre réponse soit différente.

- **Garantir notre prospérité future** en défendant un commerce libre et équitable au sein d'un système commercial réformé, d'une économie mondiale plus résiliente et d'un système d'imposition plus juste qui inverse le nivellement vers le bas. Nous collaborerons pour veiller à ce que les champs d'expansion de l'économie mondiale et de la société, du cyberspace à l'espace extra-atmosphérique, favorisent la prospérité et le bien-être des populations du monde entier ainsi que nos valeurs en tant que sociétés ouvertes. Nous sommes convaincus du potentiel de la transformation technologique au service du bien commun, en accord avec les valeurs que nous partageons.
- **Protéger notre planète** en prônant une révolution verte permettant de créer des emplois, de réduire les émissions et de limiter à 1,5 °C le réchauffement planétaire. Nous nous engageons à atteindre la carboneutralité au plus tard en 2050 et, pour ce faire, à réduire de moitié nos émissions collectives pendant les deux décennies qui nous mèneront à 2030 ainsi qu'à augmenter et à améliorer le financement pour le climat jusqu'en 2025. Nous nous engageons en outre à conserver ou à protéger au moins 30 % de nos terres et de nos océans d'ici 2030. Nous prenons acte de notre devoir de protéger la planète, pour le bien des générations à venir.
- **Renforcer nos partenariats** avec d'autres partout dans le monde. Nous établirons un nouveau partenariat pour rebâtir en mieux pour le bien du monde entier, en modifiant notre approche en matière d'investissement dans les infrastructures, notamment au moyen d'une initiative favorisant une croissance propre et verte. Nous sommes également résolu à renforcer notre partenariat actuel avec l'Afrique au moyen d'un nouveau pacte. Il faudra à titre d'exemple amplifier le soutien du Fonds monétaire international consacré aux pays qui en ont le plus besoin, à l'appui d'un objectif mondial ambitieux total de 100 milliards de dollars.
- **Faire corps avec nos valeurs, qui forment la fondation inébranlable de notre réussite dans un monde en constante évolution.** Nous mobiliserons la force de la démocratie, de la liberté, de l'égalité, de la primauté du droit et du respect des droits de la personne pour répondre aux plus grandes questions et surmonter les plus grands défis. Nous le ferons en valorisant les individus et en favorisant l'égalité, en particulier l'égalité des sexes, y compris en aspirant à ajouter 40 millions de filles dans le système d'éducation et en versant au moins 2,75 milliards en financement dans le Partenariat mondial pour l'éducation.

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

Nous veillerons à mettre en œuvre ce programme ouvert en collaboration avec d'autres pays et au sein du système multilatéral fondé sur des règles. Il nous tarde tout particulièrement de travailler de pair avec nos partenaires du G20 et toutes les organisations internationales concernées pour que nos peuples et notre planète aient un avenir plus propre, plus vert, plus libre, plus juste et plus sûr.

INTRODUCTION

1. Nous, dirigeants du Groupe des Sept, nous sommes réunis dans les Cornouailles, au Royaume-Uni, du 11 au 13 juin 2021, à un moment où nos peuples et notre planète sont à la croisée des chemins.
2. Nous reconnaissons les effets persistants de la COVID-19 dans nos sociétés et ailleurs dans le monde et le fait qu'ils n'ont pas été ressentis partout de manière uniforme. Nous nous souvenons de tous ceux qui sont décédés en raison de la pandémie et nous saluons tous ceux qui poursuivent le combat contre le virus.
3. Unis en tant que sociétés et économies ouvertes et guidés par nos valeurs communes de la démocratie, de la liberté, de l'égalité, de la primauté du droit et du respect des droits de la personne, nous nous engageons à vaincre la COVID-19 partout dans le monde et à rebâtir en mieux pour tous. Nous avons la ferme conviction que ces valeurs demeurent la meilleure assise sur laquelle fonder l'avancement social et économique de toute l'humanité. Nous affirmons que si nous investissons dans nos populations, si nous luttons contre les inégalités, notamment les inégalités entre les sexes, si nous faisons la promotion de la dignité et si nous défendons les libertés, nous pourrions créer les conditions propices aux innovations nous permettant de surmonter les plus grands défis de notre époque.
4. Notre programme d'action mondiale repose sur notre engagement à l'égard de la coopération internationale, du multilatéralisme et d'un ordre mondial ouvert, résilient et fondé sur des règles. Nous, sociétés démocratiques, appuyons les institutions internationales dans leurs efforts visant à protéger les droits de la personne, à respecter la primauté du droit, à faire avancer l'égalité des sexes, à gérer les tensions entre les États, à lutter contre les conflits, l'instabilité et les changements climatiques et à partager la prospérité au moyen du commerce et de l'investissement. Cet ordre international ouvert et résilient est en retour le meilleur gage de sécurité et de prospérité pour nos propres citoyens.
5. Les dirigeants de l'Australie, de l'Inde, de la République de Corée et de l'Afrique du Sud se sont joints à nous dans les Cornouailles. Nous avons convenu tous ensemble d'une déclaration commune sur l'importance et le rôle des sociétés ouvertes. Nous poursuivrons notre collaboration avec ces partenaires et tous les autres afin de surmonter les défis mondiaux qui se présentent à nous. Nous

réitérons notre engagement envers le multilatéralisme et envers le G20, les Nations Unies et le système multilatéral en général afin d'assurer une relance vigoureuse, durable, résiliente et inclusive.

SANTÉ

6. Notre priorité immédiate est de vaincre la COVID-19, et notre objectif commun est de mettre fin à la pandémie en 2022. La pandémie de COVID-19 ne sera contenue nulle part si elle n'est pas contenue partout. Dans ce monde interconnecté, les menaces contre la santé mondiale et la sécurité sanitaire mondiale ne connaissent pas de frontières. Nous nous engageons donc, d'une part, à rehausser l'action mondiale dès maintenant pour lutter contre la COVID-19 et, d'autre part, à prendre de plus amples mesures tangibles pour améliorer nos mécanismes de défense collectifs contre d'éventuelles menaces et renforcer la santé mondiale et la sécurité sanitaire. Nous allons notamment renforcer l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la soutenir dans son rôle de direction et de coordination au sein du système sanitaire mondial.
7. Nous sommes conscients que la pandémie n'a épargné personne. Elle a eu des incidences non seulement sur la santé physique, mais aussi sur la santé mentale et le bien-être collectif. Nous tenons à saluer les efforts extraordinaires des premiers répondants, des travailleurs de la santé, des intervenants en soins rémunérés et non rémunérés et des scientifiques. Nous remercions également les fabricants, qui ont mis au point et déployé des produits médicaux contre la COVID-19 à une vitesse que peu de gens auraient cru possible, ouvrant ainsi la voie à la fin de la pandémie. Parallèlement à cela, nous reconnaissons que la route sera longue pour parvenir à un accès équitable à ces produits médicaux partout dans le monde et pour gérer les risques associés aux nouveaux variants de la COVID-19, qui pourraient renverser nos progrès.
8. Conscients qu'il faudra qu'au moins 60 % de la population mondiale soit vaccinée pour que la pandémie se termine en 2022, nous intensifierons nos efforts pour sauver des vies. Notre priorité à l'échelle internationale est d'accélérer la distribution de vaccins sûrs, efficaces, accessibles et abordables dans les pays les plus pauvres. Nous rappelons en effet que l'immunisation de masse est un bien public mondial. De plus, nous réitérons notre adhésion à la Déclaration du G20 de Rome et à la déclaration de nos ministres des affaires étrangères et du développement au sujet de l'accès équitable. Nous travaillerons de concert et avec d'autres en recourant à tout l'éventail de capacités dont chacun dispose, à l'appui de la campagne de vaccination mondiale. Par exemple, les pays se répartiront le financement et le partage des doses, la réalisation de travaux scientifiques, la concession volontaire de licences pour favoriser

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

l'accessibilité, la fabrication, les exportations pour assurer l'accessibilité, l'ouverture des chaînes d'approvisionnement et la livraison finale.

9. Nous réaffirmons notre appui envers le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT) et son Mécanisme COVAX, qui constituent la principale avenue pour fournir des vaccins aux pays les plus pauvres. Depuis le début de la pandémie, nous nous sommes engagés à investir 8,6 milliards de dollars, dont 1,9 milliard de dollars depuis notre dernière rencontre en février, dans le volet vaccination de l'Accélérateur ACT pour financer l'achat de vaccins. Ce montant équivaut à plus d'un milliard de doses. Nous nous réjouissons du succès du récent Sommet COVAX organisé conjointement par le Japon et GAVI, qui a permis de mobiliser des engagements de financement supérieurs à l'objectif du mécanisme de garantie de marchés de COVAX. Conscients de l'urgente nécessité d'accélérer la livraison de doses, nous nous engageons à partager directement au moins 870 millions de doses au cours de la prochaine année et à les rendre disponibles le plus tôt possible. D'ici la fin de 2021, nous comptons livrer au moins la moitié de cette quantité, principalement par le biais de COVAX, à ceux qui en ont le plus besoin. En combinant nos contributions financières et les doses partagées directement, le total des engagements du G7 depuis le début de la pandémie équivaut à plus de deux milliards de doses de vaccin. Les engagements que nous avons pris depuis notre dernière rencontre en février 2021 et ceux que nous avons pris ici, à Carbis Bay, permettront de distribuer un milliard de doses au cours de la prochaine année. Nous travaillerons de concert avec le secteur privé, le G20 et d'autres pays afin d'augmenter cette contribution au cours des prochains mois.
10. Ces engagements s'ajoutent à notre contribution globale aux efforts mondiaux de vaccination. Cette dernière consiste notamment en l'exportation de doses issues de la production nationale, dont au moins 700 millions de doses ont été exportées ou seront exportées cette année et parmi lesquelles près de la moitié ont été distribuées ou seront distribuées à des pays non membres du G7. Nous nous sommes également engagés à continuer d'exporter d'importantes quantités de doses ainsi qu'à promouvoir l'octroi volontaire de licences et la production mondiale sans but lucratif qui, à ce jour, ont permis de constituer plus de 95 % des réserves de COVAX.
11. Nous réaffirmons notre appui à l'égard de chaque volet de l'Accélérateur ACT, soit les traitements, le dépistage, le renforcement des systèmes de santé publique et les vaccins. Depuis notre rencontre de février, comme pays du G7, nous nous sommes engagés à investir plus de 2 milliards en tout dans l'Accélérateur ACT (y compris pour la vaccination), ce qui porte notre engagement collectif depuis le début de la pandémie à plus de 10 milliards de dollars. Nous appuyons les discussions sur la possibilité de prolonger le mandat

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

de l'Accélérateur ACT en 2022, en prenant note de l'examen approfondi qui doit se tenir en vue d'optimiser son efficacité et d'améliorer le processus de reddition de comptes qui s'y rattache. Les progrès réalisés dans le cadre d'une initiative de l'ampleur de l'Accélérateur ACT doivent faire l'objet d'une étroite surveillance, et des renseignements fiables, transparents et à jour au sujet des achats et des livraisons doivent être communiqués aux pays donateurs et bénéficiaires, en proche partenariat avec des organisations régionales. Un rapport sur les progrès réalisés devrait être déposé lors du G20, à Rome.

12. En vue d'atteindre notre objectif, nous nous engageons à adopter une approche complète qui nous permettra d'augmenter l'approvisionnement en outils contre la COVID-19, notamment des vaccins, des matières premières, des tests, des produits thérapeutiques et de l'équipement de protection individuelle. Pour ce faire, nous augmenterons la production et le nombre d'usines de production et créerons ainsi un réseau mondial d'approvisionnement nous permettant de lutter contre cette pandémie et la prochaine. Nous respecterons des principes d'ouverture commerciale et de transparence, notamment en mettant fin aux mesures commerciales restrictives qui ne sont pas nécessaires et en favorisant l'ouverture, la diversité, la sécurité et la résilience des chaînes d'approvisionnement. Nous adopterons en outre une approche pratique et pragmatique afin d'éliminer les goulots d'étranglement qui empêchent d'utiliser efficacement la capacité de production actuelle et nous ferons la promotion des partenariats afin d'accroître encore davantage la capacité de production. C'est pour cette raison que nous aiderons le groupe de travail afférent au Conseil de facilitation du Dispositif ACT ainsi que l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies, GAVI, l'UNICEF et d'autres partenaires, tels que l'Initiative sur la communauté de brevets de médicaments et le secteur privé, à coordonner un réseau mondial d'approvisionnement en vaccins permettant d'optimiser les capacités de fabrication de vaccins sûrs et efficaces et d'autres outils de lutte contre les pandémies et à partager l'information au sujet des chaînes d'approvisionnement. Nous soulignons qu'il est nécessaire d'assurer un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19. En ce sens, nous appuierons leur fabrication dans les pays à faible revenu. Connaissant l'importance de la propriété intellectuelle à cet égard, nous entreprendrons avec l'OMC des discussions constructives sur le rôle de la propriété intellectuelle, en nous assurant notamment que ces travaux respectent en tout point l'Accord sur les ADPIC et la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique de novembre 2001. Nous tenons aussi à souligner les résultats positifs que la concession volontaire de licences et le transfert de technologies ont déjà permis d'obtenir en ce qui a trait à

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

l'augmentation de l'approvisionnement dans le monde. Nous explorerons toutes les options possibles afin de mettre en place des outils abordables et accessibles qui permettront aux pays les plus pauvres de contrer la COVID-19, notamment par le biais de la production sans but lucratif, de la transparence et de la graduation de la tarification, et du partage d'une partie de la production des fabricants avec le Mécanisme COVAX, en nous rappelant du précédent que constitue la cible de 10 % en ce qui a trait à l'influenza. Nous soutenons les efforts visant à accélérer les capacités de fabrication des outils contre la COVID-19 sur tous les continents. En ce sens, nous encourageons la formation de nouveaux partenariats reposant sur la concession volontaire de licences et les transferts technologiques selon des modalités mutuellement convenues. Nous nous efforcerons tout particulièrement de soutenir les efforts de l'Afrique visant à établir des centres régionaux de fabrication. Nous continuerons de travailler avec nos partenaires, les organisations régionales et les pays bénéficiaires, notamment par l'intermédiaire du Mécanisme COVAX, afin d'améliorer l'état de préparation des pays. Nous maintiendrons également les efforts déployés pour susciter la confiance à l'égard des vaccins.

13. Afin de prendre et de garder une longueur d'avance sur le virus, nous nous engageons à maintenir nos investissements dans la recherche et l'innovation de pointe, de manière à ce que les vaccins utilisés dans le monde demeurent efficaces contre les variants préoccupants et que des tests et des traitements efficaces soient accessibles. Pour ce faire, nous rehausserons la surveillance mondiale et le séquençage génomique ainsi que le partage rapide de l'information qui seront nécessaires pour détecter rapidement le virus et ses nouveaux variants et les combattre. Nous, pays du G7, devrions déployer tous les efforts possibles pour parvenir, là où cela est faisable, au séquençage génomique d'au moins 10 % de tous les nouveaux cas positifs de COVID-19 pendant la phase pandémie et pour partager l'information sur le séquençage génomique dans les bases de données mondiales en place.
14. En parallèle des énoncés ci-dessus, nous comptons poursuivre et accroître nos engagements visant à aider les pays fragiles à gérer la pandémie et d'autres défis liés à la santé. Pour ce faire, nous allons notamment appuyer des partenaires de l'Accélérateur ACT comme le Fonds mondial et Unitaid, qui ont joué un rôle déterminant dans la distribution de médicaments essentiels et d'autres fournitures, notamment de l'oxygène, des tests de dépistage, des produits thérapeutiques et de l'équipement de protection individuelle. De concert avec l'OMS, nous comptons également aider les pays à renforcer leur système de santé, à développer leurs capacités, à gérer les éclosions et à prévenir la propagation de la maladie. Nous appelons le Groupe de la banque mondiale et les autres banques multilatérales de développement (BMD) à

accélérer l'octroi de l'aide financière, et nous continuerons à appuyer l'Accélérateur ACT à cet égard.

15. En plus de lutter contre la pandémie actuelle, nous devons agir dès maintenant pour renforcer le système de santé mondiale et de sécurité sanitaire mondiale afin d'être mieux préparés à d'éventuelles pandémies et d'éloigner les menaces à la santé mondiale qui durent depuis longtemps, telles que la résistance aux antimicrobiens. Nous accueillons favorablement la Déclaration de Rome et les mesures établies dans la Résolution sur le renforcement de la préparation et de la riposte de l'OMS aux urgences sanitaires, telles qu'elles ont été adoptées à la 74^e Assemblée mondiale de la santé. De plus, nous prenons acte des recommandations audacieuses du Groupe indépendant sur la préparation et la riposte à la pandémie (GIPR) et des travaux du Comité d'examen du Règlement sanitaire international (Comité d'examen sur le RSI) et du Comité consultatif de surveillance indépendant (IOAC). Nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre notre collaboration avec le G20, les Nations Unies, l'OMS, l'OMC et les autres organisations internationales concernées, conformément à leur mandat respectif et aux règles relatives à la prise de décisions, afin d'assurer la mise en œuvre rapide des recommandations et de mobiliser l'action multilatérale nécessaire. Il s'agira notamment d'explorer la possibilité d'établir un traité. Nous sommes impatients d'assister à la session spéciale sur la préparation aux pandémies, qui aura lieu à l'automne, comme cela a été convenu à l'Assemblée mondiale de la santé.
16. Nous, pays du G7, connaissons le rôle et les responsabilités particuliers qui nous incombent dans les efforts internationaux visant à renforcer le système de santé mondiale, et nous nous engageons à exploiter nos forces uniques en ce sens. Nous appuyons la Déclaration sur la santé du G7 de Carbis Bay, le communiqué des ministres de la santé du G7 ainsi que les mesures concrètes qui sont proposées afin que tous les pays soient mieux outillés pour prévenir et détecter les crises sanitaires, y répondre et se rétablir, conformément au Règlement sanitaire international, entre autres. Nous insistons tout particulièrement sur les mesures ci-après :
 - Connaissant les liens fondamentaux entre la santé des humains, des animaux et de l'environnement, améliorer l'intégration, en renforçant l'approche « Une seule santé » dans tous les aspects de la prévention et de la préparation pandémiques.
 - Renforcer la transparence et la reddition de comptes. Nous réitérons notamment notre engagement à mettre pleinement en œuvre le Règlement sanitaire international 2005 et à mieux nous y conformer. Par exemple, nous enquêterons sur les éclosions d'origine inconnue, établirons des rapports à leur sujet et y répondrons. Nous réclamons

également la 2^e phase de l'étude sur les origines de la COVID-19 et souhaitons qu'elle soit réalisée dans les plus brefs délais et qu'elle soit transparente, conduite par des experts, fondée sur la science et commandée par l'OMS, y compris, comme le rapport des experts le recommande, qu'elle soit réalisée en Chine.

- Améliorer la rapidité de la réponse en élaborant des protocoles mondiaux permettant de déclencher une action collective en cas d'éventuelle pandémie.
 - Veiller à la justice, à l'inclusion et à l'équité, notamment en favorisant l'autonomisation économique et le leadership des femmes et des minorités dans les secteurs de la santé et des soins. Se pencher sur les liens qui existent entre les crises sanitaires et les déterminants sociaux généraux tels que la pauvreté et les inégalités structurelles, et ne laisser personne pour compte en travaillant à la mise en place d'une couverture universelle des soins de santé.
 - Accroître la résilience des systèmes de santé mondiale afin d'être en mesure de contrer les éclosions d'agents pathogènes émergents et persistants, notamment en investissant dans le personnel de soins et de santé à l'échelle internationale afin de rehausser les ressources et d'assurer la sécurité des travailleurs de la santé.
 - Renforcer les modèles de financement pour favoriser la préparation à long terme, la santé mondiale durable et la sécurité sanitaire mondiale, en particulier, mais sans s'y limiter, en ce qui concerne l'OMS. Nous étudierons des options pour établir un consensus, cette année, autour du financement durable pour la santé mondiale et la sécurité sanitaire mondiale, lequel reposera sur des rapports financiers robustes, une reddition de comptes accrue et définie et de la surveillance. Nous demandons à nos ministres des finances de travailler avec d'autres, le G20 et son Groupe indépendant de haut niveau, afin de réaliser des progrès à cet égard. Nous étudierons des options pour renforcer la reddition de comptes dans le monde à l'égard du financement en matière de santé mondiale ainsi que le suivi et l'affectation du financement, y compris la recommandation du GIPR à l'égard de la mise en place d'un conseil mondial sur les menaces sanitaires.
17. Nous, pays du G7, devons faire preuve de leadership en déployant nos capacités scientifiques collectives dans le cadre d'une réponse accrue en matière de santé mondiale. Les données peuvent jouer un rôle pivot pour améliorer l'efficacité des mécanismes d'alerte précoce et de réaction rapide lors des crises sanitaires. Nous estimons par conséquent qu'il est important d'améliorer la qualité et la couverture de la surveillance internationale, régionale et nationale des agents

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

pathogènes. Ainsi, il sera plus facile de recueillir, de partager et d'analyser des données afin d'identifier de nouveaux variants préoccupants pendant notre combat actuel contre la pandémie et de détecter et surveiller de futurs agents pathogènes ayant un potentiel pandémique. De plus, nous soutenons l'établissement d'un réseau de surveillance internationale des agents pathogènes, que nous appellerons le radar pandémique mondial, et accueillons positivement l'engagement de l'OMS à travailler avec des experts et des pays pour y parvenir, sur la base d'un cadre commun, y compris des normes et des règles de partage de données. Ce réseau s'inspirera des systèmes de détection que nous connaissons déjà, comme ceux pour l'influenza et la polio. Cependant, il aura une plus grande capacité de séquençage génomique et il assurera une couverture plus vaste. Nous prenons acte du rapport à la présidence sur la surveillance des agents pathogènes, établi par Sir Jeremy Farrar. En ce sens, nous saluons la création du centre de l'OMS consacré à la prévention des épidémies et d'autres centres à l'intérieur de ce réseau. À l'échelle régionale, il faudra renforcer les capacités pour y arriver, ce qui nous permettra de rehausser les capacités mondiales de séquençage et de surveillance des agents pathogènes. Nous demandons à l'OMS d'informer les dirigeants des progrès réalisés à l'égard du réseau, et ce, d'ici la fin de cette année dans le cadre du processus du G20.

18. Il est essentiel de maintenir l'innovation, les capacités scientifiques et la collaboration extraordinaires dont nous avons été témoins dans la lutte contre cette pandémie et de s'en inspirer. Pensons entre autres à la mise au point de vaccins contre la COVID-19 en un peu plus de 300 jours seulement. Nous, membres du G7, avons un rôle particulier à jouer pour rendre les outils de diagnostic, les produits thérapeutiques et les vaccins sûrs et efficaces accessibles encore plus rapidement à l'avenir. Conscients de la nature imprévisible des futures urgences sanitaires, nous tenterons de créer un cadre adéquat en cas de nouvelle pandémie afin d'obtenir des vaccins, des produits thérapeutiques et des outils de diagnostic sûrs et efficaces dans les 100 jours. Cet effort sera dans le droit fil de nos principes directeurs en matière de commerce et de transparence, d'accès équitable et de normes réglementaires élevées. Nous tenons à remercier le conseiller scientifique en chef du Royaume-Uni et ses homologues du G7, les organisations internationales, les représentants de l'industrie et les experts-conseils engagés dans le partenariat sur la préparation aux pandémies mis sur pied par la présidence du Royaume-Uni et nous accueillons positivement leurs propositions pratiques. Nous sommes favorables à la mission des 100 jours et sommes conscients qu'il faudra une collaboration constante entre le secteur public et le secteur privé ainsi que le leadership des organisations sanitaires mondiales pour que les efforts qui furent exceptionnels

pendant cette crise deviennent monnaie courante à l'avenir. Nous invitons les conseillers scientifiques en chef des pays du G7 ou l'équivalent à se pencher sur les progrès réalisés et à en informer les dirigeants avant la fin de l'année.

RELANCE ÉCONOMIQUE ET EMPLOIS

19. Nos plans de relance suivant la pandémie de COVID-19 doivent nous placer sur la voie d'une croissance forte, durable, équilibrée, inclusive et résiliente. Ils doivent cibler non seulement les difficultés immédiates qui émanent de la pandémie, mais aussi les transformations à long terme dans l'économie mondiale et les sociétés, notamment au chapitre de la démographie, de la technologie et de l'environnement. Ils doivent également porter sur les inégalités entre les pays et à l'intérieur des pays, dont la plupart ont été accentuées par la pandémie de COVID-19. Conscients de l'interrelation de ces difficultés mondiales, nous adoptons une approche intégrée pour remplir nos engagements communs.
20. Afin de réduire les répercussions de la pandémie, nous avons accordé un soutien sans précédent aux citoyens et aux entreprises, notamment pour maintenir les emplois, soutenir les revenus et maintenir les entreprises à flot. En tout, ce sont plus de 12 mille milliards de dollars en soutien budgétaire et en mesures liées aux liquidités que nous avons versés. Nous continuerons de soutenir nos économies aussi longtemps qu'il sera nécessaire de le faire. En effet, nous délaisserons peu à peu le soutien visant à combattre la crise afin d'offrir un soutien favorisant une croissance forte, résiliente, durable, équilibrée et inclusive à l'avenir. Lorsque la relance sera bien établie, nous devons nous assurer de la viabilité à long terme des finances publiques afin d'être en mesure de lutter contre de futures crises et de surmonter les défis structurels à long terme, y compris pour le bien des générations à venir.
21. Nous avons en commun des priorités essentielles, notamment la protection, le maintien et la création de bons emplois, ainsi que l'investissement dans des infrastructures de qualité, l'innovation, la formation, les compétences et la lutte contre les inégalités. Nous continuerons à échanger des idées et des pratiques exemplaires pour apprendre les uns des autres et mettre à jour nos approches au cours des différentes phases de la relance. Nous remercions Lord Nick Stern pour son document intitulé « G7 leadership for sustainable, resilient and inclusive economic recovery and growth », commandé par la présidence britannique du G7. Au cœur de notre programme de croissance et de relance économique se trouve une transformation verte et numérique qui permettra d'accroître la productivité, de créer de nouveaux emplois de qualité, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'accroître notre résilience et de protéger

les personnes et la planète pendant que nous cherchons à atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

22. Nous devons assurer la mise en place d'un régime fiscal équitable à l'échelle mondiale. Nous approuvons l'engagement sans précédent que le G7 a pris le 5 juin. Nous poursuivrons maintenant les discussions pour dégager un consensus concernant la conclusion d'un accord mondial sur l'allocation équitable des droits d'imposition et l'établissement d'un ambitieux taux d'imposition minimum mondial d'au moins 15 % en fonction des pays, par le biais du cadre inclusif du G20 / de l'OCDE. Nous envisageons avec enthousiasme la possibilité de conclure une entente à cet égard au mois de juillet, lors de la réunion des ministres des finances du G20 et des gouverneurs des banques centrales. Ainsi, nous avons franchi une étape importante vers la création d'un régime fiscal plus juste et mieux adapté au 21^e siècle, et nous inversons le nivellement par le bas qui a cours depuis 40 ans. Notre collaboration permettra de mettre en place des règles du jeu plus équitables, d'augmenter les recettes fiscales favorisant les investissements, et de lutter contre l'évitement fiscal.
23. Nous sommes conscients de l'importance que revêt pour l'économie mondiale le fait de relancer en toute sécurité les voyages internationaux, par voie terrestre, aérienne et maritime, et des efforts multilatéraux déployés dans ce sens, notamment la mise en place de nouvelles directives sur la santé publique relativement aux voyages à l'étranger par l'OMS, l'Organisation de l'aviation civile internationale et l'Organisation maritime internationale. Nous sommes conscients qu'il faudra pour cela établir un ensemble de normes communes visant les voyages, notamment en ce qui touche l'interopérabilité et la reconnaissance mutuelle des applications numériques, les exigences en matière de dépistage, la reconnaissance du statut vaccinal, y compris les exemptions. Il faudra également établir des critères comparables pour déterminer dans quelles circonstances la mise en oeuvre de mesures réactives peut s'avérer nécessaire. Nous saluons les discussions en cours entre les ministres des transports et de la santé du G7 et leur demandons d'accroître leur coopération pour favoriser une relance sécuritaire.
24. En tant que dirigeants devant rendre des comptes à l'ensemble de nos citoyens, nous ferons en sorte que nos plans de relance améliorent la situation de tous, notamment en renforçant l'éducation et le perfectionnement des compétences, en facilitant la participation au marché du travail et les transitions afin de « niveler par le haut » nos économies, de manière à ce qu'aucune région géographique ou personne, quels que soient son sexe, son âge, son handicap, son origine ethnique, son orientation sexuelle ou son statut économique, ne soit laissée pour compte. Nous sommes conscients que cela n'a pas toujours été le cas lors des reprises qui ont suivi les crises mondiales précédentes, et nous

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

sommes unis dans notre volonté de veiller à ce que, cette fois-ci, notre réponse soit différente.

25. Si nos mesures d'aide pendant la pandémie ont permis de garder des millions de personnes sur le marché du travail, la crise a quand même provoqué de nombreuses pertes d'emploi. De plus, ses conséquences n'ont pas été ressenties de la même manière par tous, notamment en ce qui concerne les jeunes, les femmes et les groupes défavorisés ainsi que les travailleurs atypiques et peu qualifiés. La crise a également montré l'importance des filets de protection sociale ainsi que le rôle indispensable et l'immense contribution des aidants dans nos sociétés. Ce rôle est souvent assumé par des femmes qui, la plupart du temps, ne sont pas rémunérées. De plus, la crise a mis en évidence l'importance d'améliorer les conditions de travail pour ces aidants dans le cadre de nos plans de relance. En parallèle, l'évolution technologique modifie profondément nos marchés du travail. Nous saluons les contributions du Groupe de travail du G7 sur l'emploi pour rebâtir en mieux, de manière plus verte et plus inclusive, notamment dans le cadre de ses discussions avec les partenaires sociaux et les groupes d'engagement du G7, dont les groupes du G7 sur le travail, la jeunesse, les femmes et l'entrepreneuriat, afin de discuter de la façon de préparer nos marchés du travail pour l'avenir. L'une des principales priorités de notre coopération permanente sera de veiller à ce que nos marchés du travail continuent d'évoluer pour répondre à ces changements et pour offrir de bons emplois et l'égalité des chances à tous, tout en respectant pleinement les principes et droits fondamentaux au travail de l'OIT et en tenant compte des normes internationales du travail qui s'appliquent.
26. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence le risque que constituent les crises et les chocs mondiaux pour la résilience économique. Ces derniers peuvent se manifester sous forme de chocs aigus, par exemple à la suite de pandémies, ainsi que de manière chronique, sous forme de problèmes comme des déséquilibres et des distorsions du marché. Notre relance doit nous permettre de rebâtir de façon plus résiliente. Pendant notre relance, nous devons aborder ces risques de manière plus coordonnée. Nous intensifierons donc la collaboration entre nous et avec nos alliés pour adopter une nouvelle approche en matière de résilience économique. Nous savons que les changements climatiques et les inégalités croissantes font planer de grands risques sur l'économie mondiale. Nous envisagerons des mécanismes et partagerons des pratiques exemplaires pour faire face aux risques visant la résilience des chaînes d'approvisionnement mondiales essentielles, dans des domaines comme les minéraux essentiels et les semi-conducteurs, en nous inspirant de modèles utilisés ailleurs, comme les tests de résistance. Nous renforcerons également notre coopération en matière de sécurité des investissements au sein de notre

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

groupe d'experts du G7 sur le contrôle des investissements, afin de veiller à être résilients dans notre ouverture à tous et capables de faire face aux risques dans le respect de nos principes communs d'ouverture des marchés, de transparence et de concurrence. Nos solutions s'appuieront sur nos principes communs d'ouverture, de durabilité, d'inclusion, d'innovation et de concurrence. Elles contribueront à conserver et à renforcer les avantages des marchés ouverts; sans eux, nous risquons un avenir où la volatilité sera la norme et où l'économie mondiale sera fragmentée. À cette fin, nous remercions le groupe d'experts du G7 pour son travail à l'égard de la résilience économique ainsi que l'OCDE pour son travail en appui, et nous continuerons de nous pencher sur les enjeux soulevés par le groupe d'experts.

COMMERCE LIBRE ET ÉQUITABLE

27. Nous sommes unis dans notre détermination à l'égard du commerce libre et équitable en tant que principe fondateur et objectif d'un système multilatéral fondé sur des règles. Nous convenons qu'il est nécessaire que les principaux pays démocratiques du monde s'unissent autour d'une vision commune pour que le système commercial multilatéral fasse l'objet d'une réforme, avec en son centre un règlement modernisé et une Organisation mondiale du commerce (OMC) réformée, et qu'il soit libre et juste pour tous, plus durable, résilient et capable de s'adapter aux besoins des citoyens du monde. Nous veillerons tout particulièrement à ce que la prospérité que le commerce peut apporter soit ressentie dans toutes les régions de nos pays et par toutes les populations du monde, en particulier les populations pauvres.
28. Nous appuyons les programmes multilatéraux et plurilatéraux visant à résoudre les problèmes du système commercial mondial en soi ainsi que les défis mondiaux communs. Nous appuyons les efforts des ministres du commerce du G7 à cet égard, et nous attendons avec intérêt la poursuite des travaux au sein du G20. En vue de la 12^e Conférence ministérielle de l'OMC (CM12) en novembre, nous travaillerons avec d'autres membres de l'OMC pour progresser sur les questions immédiates, notamment parvenir à une conclusion concrète de la négociation multilatérale sur les subventions à la pêche et faire avancer les négociations sur le commerce électronique. Nous saluons également le travail des participants relativement à l'initiative de déclaration commune sur la réglementation intérieure des services en vue de la conclusion des négociations. Nous soutenons les engagements qu'ont pris les ministres du commerce du G7 concernant la révision de notre politique commerciale pour s'assurer qu'elle favorise l'autonomisation économique des femmes, et nous reconnaissons l'importance de développer une base solide de données et d'analyses ventilées

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

par sexe. Nous invitons les ministres du commerce à soutenir l'ensemble des membres de l'OMC pour qu'un résultat ambitieux soit atteint lors de la 12^e conférence ministérielle, afin de renforcer la participation des femmes au commerce et de favoriser leur autonomisation économique. Nous approuvons les conclusions des ministres du commerce du G7 concernant la promotion de la transition vers des chaînes d'approvisionnement durables, et nous prenons acte du risque de transfert d'émissions de carbone. Nous travaillerons en collaboration afin d'éliminer ce risque et d'arrimer nos pratiques commerciales à nos engagements dans le cadre de l'Accord de Paris. Nous saluons également l'appel des ministres du commerce du G7, qui nous demandent de travailler au sein de l'OMC pour formuler des solutions pragmatiques, efficaces et globales à l'appui des échanges commerciaux dans le domaine de la santé, ainsi que leur appui à l'égard des chaînes d'approvisionnement ouvertes, diversifiées, sûres et résilientes pour la fabrication de biens essentiels et de vaccins contre la COVID-19 et de leurs composants.

29. Nous sommes préoccupés par le recours à toutes les formes de travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Nous pensons entre autres au travail forcé de groupes et minorités vulnérables soutenu par des États, notamment dans les secteurs de l'agriculture, solaire et du vêtement. Nous convenons de l'importance de défendre les droits de la personne et les normes de travail internationales, dont ceux qui relèvent de l'adhésion à l'Organisation internationale du travail, dans l'ensemble des chaînes d'approvisionnement ainsi que de l'importance de nous attaquer aux cas de travail forcé. Nous nous engageons à poursuivre notre collaboration, notamment en prenant les moyens possibles dans chacun de nos pays et au sein des institutions multilatérales, afin de protéger les gens contre le travail forcé et de veiller à ce que les chaînes d'approvisionnement mondiales évitent le recours au travail forcé. Nous demandons donc aux ministres du commerce du G7 de déterminer les domaines dans lesquels il est possible d'intensifier la coopération et les efforts collectifs en vue d'éradiquer le recours à toutes les formes de travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, avant la réunion des ministres du commerce du G7 en octobre 2021.
30. Nous déploierons les efforts soutenus et la dynamique nécessaires pour favoriser les progrès dans la modernisation de l'OMC afin de promouvoir une concurrence loyale et de contribuer à assurer une prospérité partagée pour tous. Nous travaillerons ensemble dans le cadre de l'OMC et avec l'ensemble de ses membres avant la CM12 pour faire avancer les points suivants :
- la modernisation du corpus de règles du commerce mondial afin qu'il reflète mieux, au moyen de nouvelles règles, les transformations en cours dans l'économie mondiale, comme la numérisation et la transition verte, et

qu'il renforce les règles de protection contre les pratiques déloyales comme le transfert forcé de technologies, le vol de propriété intellectuelle, l'affaiblissement des normes en matière de travail et d'environnement pour obtenir des gains concurrentiels, les actions des entreprises publiques qui faussent le marché et les subventions industrielles néfastes, y compris celles qui conduisent à des capacités excédentaires;

- une adhésion renforcée aux règles existantes et modernisées, notamment par une conformité et un respect accrus face aux obligations de transparence, et un renforcement de la fonction de surveillance et de délibération de l'OMC;
- une approche plus équitable des différentes responsabilités qui incombent aux pays en vertu du corpus de règles, notamment en examinant les dispositions relatives au traitement spécial et différencié afin qu'elles reflètent l'évolution de l'économie mondiale tout en continuant à tenir compte des besoins particuliers des pays les moins avancés et des pays en développement à faible revenu;
- la bonne marche de la fonction de négociation et du système de règlement des différends de l'OMC, ce qui nécessite de régler les problèmes qui perdurent;
- le soutien des intérêts des pays les moins avancés et des pays en développement à faible revenu, y compris dans la pleine mise en œuvre des règles de l'OMC en vue de l'intégration au système mondial de commerce, afin que toute modernisation du système commercial mondial favorise la croissance et le développement social et économique de ces pays.

CHAMPS D'EXPANSION FUTURS

31. Les champs d'expansion futurs de l'économie et de la société mondiales – du cyberspace à l'espace extra-atmosphérique – détermineront la prospérité et le bien-être des populations du monde entier dans les décennies à venir. Au moment où nous constatons une divergence croissante des modèles, cette transformation soulève d'importantes questions sur l'interaction entre les possibilités économiques, la sécurité, l'éthique et les droits de la personne, ainsi que sur l'équilibre entre le rôle de l'État, des entreprises et des individus.
32. Nous travaillerons ensemble dans le cadre d'un programme permanent visant à mettre en place un écosystème numérique fiable, fondé sur des valeurs, au service du bien commun, qui renforce la prospérité d'une manière durable, inclusive, transparente et axée sur l'humain. Ce faisant, nous ferons de la mise à jour de nos cadres réglementaires et de la collaboration avec d'autres

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

intervenants, notamment les jeunes, une priorité stratégique durable afin de garantir que les écosystèmes numériques évoluent d'une manière qui reflète nos valeurs communes. Nous nous engageons à préserver l'ouverture, l'interopérabilité, la fiabilité et la sécurité d'Internet, à éviter sa fragmentation et à veiller à ce qu'il favorise la liberté, l'innovation et la confiance et à ce qu'il munisse les gens de moyens d'agir. Si elles sont utilisées correctement, les technologies peuvent nous aider à renforcer nos capacités en matière de santé, à lutter contre les menaces environnementales, à élargir l'accès à l'éducation et à ouvrir de nouvelles perspectives économiques. Nous exploiterons ces technologies pour les mettre au service du bien commun et promouvoir la culture numérique dans le monde entier. Nous renforcerons la coordination et le soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre de normes mondiales pour que l'utilisation et l'évolution des nouvelles technologies reflètent nos valeurs démocratiques communes et notre attachement aux marchés ouverts et compétitifs, et qu'elles comportent des garanties solides, notamment sur le plan des droits de la personne et des libertés fondamentales. Nous affirmons également notre opposition aux mesures susceptibles de porter atteinte à ces valeurs démocratiques, comme les fermetures d'Internet et les restrictions liées aux réseaux imposées par les gouvernements. Nous appuyons l'élaboration de principes harmonisés régissant la collecte de données, qui encouragent les organisations publiques et privées à agir pour lutter contre les préjugés dans leurs propres systèmes. Nous constatons également que les nouveaux processus décisionnels ont donné lieu à des exemples où les algorithmes ont renforcé ou amplifié des préjugés historiques ou même créé de nouvelles formes de préjugés ou d'injustice.

33. Nous appelons le secteur privé à s'allier à nous et nous réaffirmons notre appui aux approches multipartites inclusives dirigées par l'industrie pour l'établissement de normes, conformément aux valeurs et aux principes qui sous-tendent ces normes. À ce titre, nous saluons l'initiative de la présidence d'organiser en septembre 2021, avec le soutien de l'OCDE, un « Forum des futures technologies » qui réunira des partenaires démocratiques partageant des vues similaires pour discuter du rôle de la technologie dans le soutien des sociétés ouvertes et la résolution des problèmes mondiaux. Le forum permettra d'appuyer les efforts visant à atténuer le risque de fragmentation de la réglementation et à faciliter la cohérence de nos écosystèmes technologiques émergents, et il encouragera les dirigeants à formuler des propositions à examiner dans les forums mondiaux pertinents. Nous soutenons l'objectif de faciliter le dialogue entre les gouvernements, l'industrie, les universités, la société civile et d'autres acteurs clés. À ce titre, nous continuerons de prendre des mesures audacieuses pour assurer la transparence de nos technologies, en

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

faisant corps avec le Partenariat pour un gouvernement ouvert. En nous appuyant sur les travaux du Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle (PMIA) proposés lors des présidences canadienne et française du G7 en 2018 et 2019, nous viserons aussi à rallier tous les partenaires autour de notre approche de l'intelligence artificielle ouverte et axée sur l'humain, en prévision du Sommet du Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle qui aura lieu à Paris en novembre 2021. Pour favoriser une normalisation efficace qui reflète nos valeurs et principes fondamentaux, nous rehausserons notre coordination, notamment en consultant l'industrie, en ce qui concerne l'engagement auprès des organismes de normalisation et les nominations au sein de ceux-ci, lorsqu'il y a lieu. Nous nous engageons à améliorer l'échange de renseignements et des pratiques exemplaires, notamment entre nos organismes nationaux de normalisation, à améliorer le renforcement des capacités et à soutenir la participation de multiples intervenants à l'élaboration des normes. À cette fin, nous approuvons le cadre de collaboration du G7 en matière de normes techniques numériques.

34. Nous appuierons la coopération dans des domaines précis qui sont liés à l'évolution des champs d'expansion futurs. Après avoir pris connaissance des travaux de nos ministres chargés du numérique et des technologies, nous avons convenu que, cette année, notre coopération prendrait la forme d'un dialogue structuré autour de mesures précises :

- Promouvoir la libre circulation des données dans la confiance afin de mieux exploiter le potentiel des technologies d'importance qui sont fondées sur des données, tout en réglant les enjeux liés à la protection des données. À cette fin, nous adhérons à la feuille de route des ministres du numérique pour la coopération à l'égard de la libre circulation des données dans la confiance.
- Simplifier l'usage, par les entreprises, de documents électroniques transférables pour susciter des gains d'efficacité et des économies et soutenir la relance économique mondiale. En soutien à cet objectif, nous appuyons le cadre pour la collaboration du G7 sur les documents électroniques transférables.
- Prendre de plus amples mesures pour améliorer la sécurité sur Internet et lutter contre les discours haineux, tout en protégeant les droits de la personne et les libertés fondamentales, y compris la liberté d'expression. Nous protégerons nos citoyens en ligne et hors ligne, y compris les enfants et les groupes vulnérables à risque et en particulier les femmes et les filles. Par conséquent, nous adhérons aux principes encadrant la sécurité d'Internet, qui ont été présentés par les ministres du numérique et qui visent à établir des façons communes d'améliorer la sécurité en ligne.

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

Nous invitons les ministres de l'intérieur à plancher sur un accord du G7 qui portera sur le partage d'information et de pratiques exemplaires afin de contrer les formes nouvelles et présentes de violence fondée sur le sexe, notamment les formes d'agressions en ligne. De plus, nous affirmons notre appui envers l'Appel de Christchurch et insistons sur l'importance de respecter la liberté d'expression et de satisfaire à l'attente raisonnable des gens à l'égard de la protection des renseignements personnels. Nous invitons les ministres de l'intérieur du G7 à poursuivre le travail de prévention et de lutte contre l'utilisation d'Internet par des extrémistes violents et des terroristes qu'ils ont entamé à Ischia en 2017 et poursuivi à Toronto en 2018 et à Paris en 2019. Nous nous engageons à travailler de concert afin d'approfondir notre conception commune de l'application du droit international dans le cyberspace et nous saluons le travail que nos ministres des affaires étrangères ont réalisé pour promouvoir cette démarche aux Nations Unies et dans d'autres forums internationaux. Nous nous engageons en outre à unir nos forces afin de lutter de manière urgente contre la menace croissante que font planer les réseaux criminels de rançongiciels sur tous nos pays. Nous appelons tous les États à détecter et à désorganiser de manière urgente les réseaux criminels de rançongiciels qui opèrent à l'intérieur de leurs frontières et à tenir ces réseaux responsables de leurs actes.

- Protéger les chaînes d'approvisionnement. Conscients du rôle fondamental que l'infrastructure de télécommunications, y compris la 5G et les futures technologies de communication, joue et jouera à l'avenir en soutien à la vaste infrastructure numérique et de technologies de l'information et des communications (TIC), nous ferons la promotion de chaînes d'approvisionnement sûres, résilientes, concurrentielles, transparentes, durables et diversifiées relativement à l'infrastructure numérique, des télécommunications et des TIC.
- Resserrer la coopération à l'égard de la concurrence numérique afin de stimuler l'innovation dans toute l'économie mondiale, ce qui permettra d'améliorer l'offre aux consommateurs. Nous sommes conscients que la communauté internationale s'entend de plus en plus pour dire que les participants ayant un important pouvoir de marché peuvent exploiter ce pouvoir pour freiner les marchés numériques et l'économie en général. Par conséquent, faisant suite à l'accord commun « droit de la concurrence et économie numérique » mis de l'avant par la présidence française du G7 en 2019, nous travaillerons ensemble, au sein de forums internationaux et multilatéraux, afin de trouver une manière cohérente d'encourager la concurrence et de soutenir l'innovation dans les marchés numériques.

35. Outre ces priorités, nous examinerons s'il convient de collaborer dans d'autres domaines liés à des champs d'expansion futurs. Nous souscrivons à une utilisation sûre et durable de l'espace à l'appui des aspirations humaines, dans l'immédiat et dans l'avenir. Nous reconnaissons l'importance d'établir des normes, des pratiques exemplaires et des lignes directrices communes pour assurer la durabilité des opérations spatiales, tout comme la nécessité d'une action concertée en matière de gestion et de coordination du trafic spatial. Nous appelons toutes les nations à travailler ensemble, par l'intermédiaire de groupes tels que le Comité des Nations Unies sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, l'Organisation internationale de normalisation et le Comité de coordination interagences sur les débris spatiaux, dans le but de préserver l'environnement spatial pour les générations futures.
36. À la base de tous ces champs d'expansion futurs, et des plus vastes défis du siècle à venir, se trouve l'importance des découvertes scientifiques et de leur mise en application. Nous travaillerons donc de concert pour renforcer la collaboration en matière de recherche et développement et promouvoir les principes de la sécurité et de l'intégrité de la recherche ainsi que de la science ouverte, en nous appuyant sur la collaboration d'une ampleur historique observée au cours de la dernière année en vue de produire des résultats bénéfiques pour toute la communauté internationale. L'établissement d'un milieu scientifique et de la recherche diversifié et résilient, ouvert à tous les groupes y compris les femmes, devrait se trouver au cœur de ces efforts. À l'échelle nationale, nous chercherons à corriger le déséquilibre engendré par la sous-représentation des femmes et des filles dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM), qui fait obstacle à leur accès à ces secteurs en croissance. Nous étudierons la façon dont des initiatives et mécanismes existants ou nouveaux peuvent aider à réduire, à prévenir et à contrer les risques liés à de futures crises systémiques, aux catastrophes naturelles et au rythme auquel la technologie évolue. À cette fin, nous adoptons le Pacte du G7 pour la collaboration en matière de recherche, dans lequel nous nous engageons à soutenir des politiques, cadres juridiques et programmes propres à favoriser la collaboration en matière de recherche; à promouvoir la mise en commun des données de recherche; à explorer les possibilités d'améliorer l'évaluation de la recherche et de récompenser la collaboration et l'échange de connaissances; et à établir un ensemble commun de principes qui contribueront à protéger l'écosystème de la recherche et de l'innovation dans l'ensemble du G7 des risques inhérents à une collaboration ouverte et réciproque en matière de recherche.

CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

37. Les crises sans précédent et interreliées engendrées par les changements climatiques et la perte de la biodiversité représentent une menace existentielle pour l'humanité et la nature ainsi que pour notre prospérité et sécurité. À la faveur d'une action mondiale et d'une conduite concertée, 2021 devrait marquer un tournant pour notre planète alors que nous nous engageons dans une transition verte qui viendra réduire les émissions, intensifier les mesures d'adaptation de par le monde, mettre un terme à la perte de la biodiversité et inverser cette tendance et, par des politiques et une transformation technologique, créer de nouveaux emplois de qualité et accroître la prospérité et le bien-être. En vue de la 15^e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CdP15 de la CDB), de la 26^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP26 de la CCNUCC) et de la 15^e Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CdP15 de la CNUCLD), nous nous engageons à accélérer les efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et faire en sorte que le seuil fixé à 1,5 °C pour le réchauffement planétaire demeure à notre portée, à renforcer l'adaptation et la résilience pour protéger la population des effets des changements climatiques, à faire cesser et à inverser la perte de la biodiversité ainsi qu'à mobiliser du financement et à tirer parti de l'innovation pour atteindre ces objectifs. Nous accueillons positivement et encourageons la prise d'engagements par les entreprises, la société civile et des regroupements régionaux, qui s'inscrivent dans une action ambitieuse en faveur du climat et de la biodiversité à l'échelle mondiale au moyen de cibles fondées sur la science, comme la campagne de la Course à la résilience et la campagne Objectif zéro. Nous nous déclarons tous en faveur de la participation et d'un rôle actifs des communautés vulnérables et de groupes sous-représentés et chercherons à parvenir à l'égalité, y compris entre les hommes et les femmes, dans le domaine du climat et de l'environnement. Nous poursuivrons nos efforts afin de faire avancer la campagne « Parité d'ici 2030 » pour l'égalité des sexes dans le secteur de l'énergie.

38. En notre qualité de membres du G7, nous réaffirmons tous notre adhésion à l'Accord de Paris et notre volonté d'en renforcer et d'en accélérer la mise en œuvre par l'application de politiques et mesures nationales rigoureuses et l'intensification de la coopération internationale. À cette fin, nous nous engageons collectivement à mener des efforts ambitieux et accélérés pour atteindre la carboneutralité dès que possible ou au plus tard en 2050, étant conscients de l'importance de prendre des mesures décisives au cours de la présente décennie. Conformément à cet objectif, chacun de nous s'est engagé à rehausser ses cibles pour 2030 et, si ce n'était pas déjà fait, à communiquer dès

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

que possible avant la CdP26 ses contributions déterminées au niveau national en fonction de ces cibles, qui réduiront nos émissions collectives de près de la moitié par rapport à 2010 et de plus de la moitié par rapport à 2005. Nous nous engageons aussi à présenter d'ici la CdP26 des stratégies à long terme pour l'horizon 2050 et à les mettre à jour régulièrement, selon les besoins et en cohérence avec l'Accord de Paris, pour tenir compte des dernières données scientifiques, des avancées technologiques et de l'évolution des marchés. Compte tenu de l'importance des mesures d'adaptation dans notre propre planification nationale, nous nous engageons également à soumettre des communications sur l'adaptation dès que possible, et si cela est faisable, d'ici la CdP26. Tout en remplissant ces engagements, nous continuerons d'intensifier nos efforts pour que le seuil fixé à 1,5 °C pour le réchauffement planétaire demeure à notre portée et nous établirons le parcours du G7 vers des économies carboneutres. Nous appelons tous les pays, et en particulier les grandes économies émettrices, à unir leurs efforts aux nôtres à cette fin dans le cadre d'une action mondiale, en renforçant leurs engagements pour leur conférer le plus haut degré d'ambition et de transparence possible aux fins de la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Nous soulignons en outre l'importance de soutenir des initiatives internationales comme le Programme international pour l'action sur le climat de l'OCDE.

39. Pour être crédibles, nos ambitions doivent être soutenues par des mesures tangibles dans tous les secteurs de nos économies et sociétés. Nous conduirons une transition axée sur la technologie pour parvenir à la carboneutralité, en prenant acte de la feuille de route claire tracée par l'Agence internationale de l'énergie et en nous occupant en priorité des secteurs et activités les plus urgents et polluants :

- Dans nos **secteurs de l'énergie**, nous allons accroître l'efficacité énergétique, accélérer l'utilisation de sources d'énergie renouvelable et non polluante, réduire le gaspillage et tirer parti de l'innovation, tout en préservant la sécurité énergétique. Sur le plan national, nous nous engageons à parvenir à une décarbonisation massive de nos réseaux d'électricité dans la décennie 2030 et à prendre des mesures susceptibles d'accélérer l'atteinte de ce résultat. À l'échelle internationale, nous nous engageons à arrimer le financement public international à l'objectif consistant à atteindre la carboneutralité au plus tard en 2050 et à fortement réduire les émissions d'ici la fin de la décennie 2020. Nous mettrons fin dès que possible à toute nouvelle mesure de soutien gouvernemental direct à l'énergie tirée de combustibles fossiles riches en carbone partout dans le monde, hormis quelques très rares exceptions, conformément à une trajectoire ambitieuse vers la neutralité climatique, à

l'Accord de Paris, à l'objectif de 1,5 °C et aux meilleures données scientifiques disponibles. Pour être crédibles, nos ambitions doivent être soutenues par des mesures tangibles dans tous les secteurs de nos économies et sociétés. Nous conduirons une transition axée sur la technologie pour parvenir à la carboneutralité, en prenant acte de la feuille de route claire tracée par l'Agence internationale de l'énergie et en nous occupant en priorité des secteurs et activités les plus urgents et polluants.

- Étant conscients que la production d'électricité au **charbon** représente la plus grande source d'émissions de gaz à effet de serre, et en cohérence avec cette approche générale et nos contributions déterminées au niveau national que nous aurons renforcées, nous nous sommes engagés à rapidement déployer à grande échelle les technologies et les politiques permettant d'accélérer l'abandon progressif de toute production non atténuée de charbon, conformément à nos contributions déterminées au niveau national et à nos engagements en matière de carboneutralité. Ce changement doit aller de pair avec des politiques et un soutien propres à assurer une transition équitable pour les travailleurs et les secteurs touchés afin que personne, ni aucun groupe ou région géographique, ne soit laissé pour compte. Nous savons que la poursuite des investissements à l'échelle internationale dans la production non atténuée de charbon est incompatible avec notre volonté de maintenir à notre portée l'objectif de 1,5 °C pour le réchauffement planétaire. En ce sens, afin d'accélérer l'abandon graduel du charbon à l'échelle internationale, nous insistons sur le fait que les investissements réalisés dans le monde dans la production non atténuée de charbon doivent cesser immédiatement. De plus, nous nous engageons à mettre un terme, d'ici la fin de 2021, à toute nouvelle mesure de soutien gouvernemental direct à la production non atténuée d'énergie thermique tirée du charbon partout dans le monde. Nous le ferons au moyen de l'aide publique au développement, du financement à l'exportation, d'investissements ainsi que d'instruments de promotion du commerce. Ce changement doit aussi être assorti d'un soutien pour se concrétiser, notamment au moyen d'une coordination assurée par le Conseil pour la transition énergétique. Nous accueillons positivement le travail accompli par les fonds d'investissement climatiques, et les donateurs entendent engager jusqu'à 2 milliards de dollars dans l'année qui vient à l'appui de leurs programmes visant à accélérer l'abandon du charbon et l'intégration des sources d'énergie renouvelable. Ces ressources qui seront accordées à des conditions de faveur devraient permettre de mobiliser un cofinancement pouvant aller jusqu'à 10

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

milliards de dollars, y compris auprès du secteur privé, pour soutenir l'utilisation de sources d'énergie renouvelable dans les pays en développement et les économies émergentes. Nous appelons toutes les autres grandes économies à prendre des engagements analogues et à se joindre à nos efforts en éliminant progressivement les sources d'énergie les plus polluantes et en accroissant les investissements dans les technologies et les infrastructures pour faciliter le passage à une économie propre et verte. De façon plus générale, nous réaffirmons notre volonté d'éliminer d'ici 2025 les subventions inefficaces aux combustibles fossiles et appelons tous les pays à se joindre à nous, compte tenu des ressources financières substantielles qui seraient ainsi libérées pour appuyer la transition ainsi que du besoin de convenir d'un échéancier clair.

- Dans nos **secteurs des transports**, nous nous engageons à favoriser une mobilité durable et décarbonée et à développer les technologies relatives aux véhicules zéro émission, y compris pour les autobus, trains, navires et avions. Nous sommes conscients qu'il faudra, pour ce faire, grandement accélérer la décarbonisation mondiale du secteur des transports routiers pendant la décennie 2020 et par la suite. Pour y parvenir, il faudra entre autres un soutien pour accélérer l'aménagement des infrastructures nécessaires, comme les bornes de recharge et d'alimentation, et bonifier l'offre de modes de transport plus durables, dont le transport collectif, la mobilité partagée, le vélo et la marche. Nous nous engageons en outre à accélérer l'abandon des nouvelles ventes de véhicules au diesel ou au pétrole afin de favoriser l'adhésion aux véhicules zéro émission.
- Dans nos **secteurs industriels et axés sur l'innovation**, nous prendrons des mesures pour décarboniser des industries comme celles de la sidérurgie, du ciment et des produits chimiques et pétrochimiques en vue de parvenir à la carboneutralité dans l'ensemble de l'économie. À cette fin, nous mettrons à contribution nos forces collectives dans les domaines des sciences, de l'innovation technologique, de la conception de politiques, du financement et de la réglementation, notamment à la faveur du Programme d'action du G7 pour la décarbonisation industrielle que nous lançons pour compléter, soutenir et rendre plus ambitieuses les initiatives en cours. Ce train de mesures s'étendra jusqu'aux marchés publics, aux normes et aux efforts sectoriels pour définir les produits écologiques et en stimuler la demande et accroître l'efficacité énergétique et environnementale au sein des industries. Nous nous emploierons à accélérer les progrès de l'électrification, de l'utilisation des batteries et de l'hydrogène, du captage, de l'utilisation et du stockage de carbone, de l'aviation et de la navigation zéro émission et, dans le cas des pays qui

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

choisissent d'en faire usage, de l'énergie nucléaire. Nous appuyons donc pleinement le lancement de la deuxième phase de l'initiative Mission Innovation et de la troisième phase du processus de réunions ministérielles sur l'énergie propre.

- Dans nos **maisons et édifices**, ainsi que dans nos industries, nous reconnaissons l'urgence de prendre un tournant décisif pour mettre en place des systèmes de chauffage et de refroidissement alimentés par des sources d'énergie renouvelable et réduire la demande d'énergie. Ce changement s'inscrit dans le prolongement de l'évolution requise en ce qui concerne la conception des édifices et la durabilité des améliorations qui leur sont apportées et des matériaux utilisés. Par conséquent, nous appuyons l'objectif de l'initiative Super-Efficient Equipment and Appliance Deployment (SEAD) consistant à faire doubler l'efficacité des systèmes d'éclairage, de refroidissement, de réfrigération et de motorisation vendus dans le monde d'ici 2030.
 - Dans nos **secteurs agricoles, forestiers et fondés sur d'autres utilisations du sol**, nous nous engageons à faire en sorte que nos politiques encouragent la production durable, la protection, la conservation et la régénération des écosystèmes, de même que la séquestration du carbone. Nous sommes heureux de la possibilité qui nous est offerte de discuter de ces enjeux dans le cadre du Dialogue stratégique organisé dans le cadre de la CdP26 sur le passage à une agriculture durable et de la tenue du Sommet sur les systèmes alimentaires des Nations Unies en septembre.
40. La réalisation de nos aspirations collectives à l'égard d'une relance mondiale verte et résiliente est porteuse des plus grandes possibilités économiques de notre époque pour accroître le revenu, l'innovation, l'emploi, la productivité et la croissance, tout en accélérant la lutte contre la menace que font planer sur notre existence les changements climatiques et la dégradation de l'environnement. Pour combler l'écart entre les fonds requis et les flux de financement réels, il faut mobiliser et canaliser un financement et des investissements d'envergure à l'appui des technologies, des infrastructures, des écosystèmes, des entreprises, des emplois et des économies pour bâtir un avenir résilient et sans émissions, où personne n'est laissé de côté. Pour y parvenir, il faudra mettre à contribution et bien arrimer toutes les sources de financement : publiques et privées, nationales et multilatérales. Nous reconnaissons la difficulté particulière que représente le financement de la transition vers une économie carboneutre pour les pays en développement, et restons fidèles aux engagements que nous avons pris sur les plans bilatéral et multilatéral pour appuyer ces partenaires dans le contexte de mesures concrètes de décarbonisation mises en œuvre en toute transparence. Nous

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

réaffirmons l'objectif collectif des pays développés de mobiliser conjointement 100 milliards de dollars par année, de sources publiques et privées, jusqu'en 2025 pour soutenir des mesures concrètes d'atténuation et une mise en œuvre transparente. À cette fin, nous nous engageons à accroître les contributions de nos gouvernements et à améliorer notre financement international général de l'action climatique pour cette période. De plus, nous appelons les autres pays avancés à se joindre à cet effort en augmentant leurs contributions. Nous sommes ravis de constater les engagements déjà pris par certains pays du G7 pour augmenter le financement relatif au climat et nous serions heureux que d'autres s'y engagent également d'ici la CdP26 à Glasgow. Cet influx accru et plus prévisible de ressources se caractérisera aussi par une plus grande efficacité et accessibilité et inclut une augmentation du financement contribuant à l'adaptation et à la résilience, à l'atténuation des risques de catastrophes et à l'assurance à cet égard, ainsi qu'au soutien de la nature et de solutions fondées sur celle-ci. Nous sommes résolus à renforcer encore davantage les synergies entre le financement affecté au climat et à la biodiversité et à promouvoir le financement produisant des bienfaits tant pour le climat que pour la nature. De plus, nous déployons de vastes efforts pour accroître le financement accordé à la nature et aux solutions fondées sur celle-ci. Nous saluons les efforts des BMD pour accroître le financement qu'elles consacrent au climat et à la nature, nous les exhortons à mobiliser plus de fonds, y compris du secteur privé, et nous les appelons ainsi que les institutions financières de développement (IFD), les fonds multilatéraux, les banques publiques et les organismes concernés à publier avant la CdP26 de la CCNUCC un plan global assorti d'un échéancier indiquant la date à laquelle toutes leurs activités seront complètement arrimées aux objectifs de l'Accord de Paris et aux accords multilatéraux en matière d'environnement que nous soutenons.

41. Nous soutenons également la transformation en cours visant à mobiliser des capitaux privés supplémentaires pour atteindre ces objectifs, en particulier pour aider les pays en développement et les marchés émergents à tirer le meilleur parti des possibilités offertes par la transition, tout en atténuant les effets des changements climatiques et en s'y adaptant. Nous demandons à toutes les banques multilatérales de développement et à nos institutions de financement du développement d'accorder la priorité aux stratégies, aux initiatives et aux mesures d'encouragement en matière de mobilisation de capitaux dans le cadre de leurs activités. Nous, pays du G7, nous engageons à utiliser des mécanismes de financement mixte, notamment par l'intermédiaire de notre approche stratégique plus large en matière de financement du développement, d'une collaboration accrue entre nos institutions financières de développement et des engagements prévus de plusieurs milliards à l'appui des fonds d'investissement

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

climatiques et du Fonds vert pour le climat, ce qui permettra de mobiliser des milliards supplémentaires en financement du secteur privé. De plus, nous encourageons la poursuite du développement des marchés de financement lié aux risques de catastrophe. À cette fin, les membres du G7 ont engagé des centaines de millions de dollars sous forme de nouveau financement pour l'action précoce, les risques de catastrophe et l'assurance, conformément au Partenariat mondial InsuResilience et au Partenariat pour une action précoce fondée sur le risque (REAP). De plus, nous nous engageons à mettre en place l'infrastructure de marché nécessaire pour que le financement privé puisse soutenir et favoriser la transition vers la carboneutralité. Le développement du marché mondial de la finance verte nous aidera à mobiliser des fonds du secteur privé et à renforcer la politique gouvernementale afin de respecter nos engagements en matière de carboneutralité. Nous soutenons l'initiative Glasgow Finance Alliance for Net Zero qui a été lancée récemment, et nous demandons une mise en œuvre rapide et solide de ses engagements consistant à réduire les émissions de l'économie réelle. Nous soutenons la transition vers les divulgations financières obligatoires fondées sur les enjeux climatiques qui mettent à la disposition des participants des marchés de l'information cohérente et utile à leurs décisions et qui sont conformes au cadre établi par le Groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat. Nous nous réjouissons en outre de la mise sur pied du Groupe de travail sur les divulgations financières liées à la nature et de ses recommandations. Ces initiatives nous aideront à mobiliser les milliers de milliards que nous avons besoin de puiser dans le secteur privé et à renforcer nos politiques gouvernementales et ainsi à remplir nos engagements en matière de carboneutralité. Nous reconnaissons que les marchés du carbone et la tarification du carbone fortement intègres ont le potentiel de favoriser une réduction rentable des émissions, de stimuler l'innovation et de permettre une transformation vers la carboneutralité grâce à l'usage optimal d'une diversité de leviers stratégiques en matière de tarification du carbone. Nous tenons à souligner leur importance pour l'établissement d'une trajectoire de tarification du carbone équitable et efficace pour accélérer la décarbonisation de nos économies, afin d'entrer sur la voie de la carboneutralité à l'échelle internationale. Dans ce contexte, nous élaborerons des approches sexospécifiques en matière de financement, d'investissement et de politiques pour le climat et la nature, afin que les femmes et les filles puissent participer pleinement à la future économie verte.

42. La perte de biodiversité est une menace existentielle pour notre planète et nos populations. Elle est intrinsèquement liée aux changements climatiques, les deux se renforçant mutuellement, et elle est tout aussi importante que ceux-ci. Dans ce contexte, nous, pays du G7, reconnaissons notre contribution au déclin

de la biodiversité et nous engageons à en assurer la restauration et la conservation. Nous soutenons un cadre mondial ambitieux pour la biodiversité après 2020 qui sera adopté par les parties lors de la 15^e Conférence des Parties (CdP15) à la Convention sur la diversité biologique (CDB). Ce cadre permettra de fixer des objectifs ambitieux, de renforcer la mise en œuvre et d'améliorer les rapports et les examens réguliers. Nous reconnaissons qu'il est de notre responsabilité d'aider le monde à inverser la trajectoire de la perte de biodiversité et des milieux naturels qui la soutiennent, tout en veillant à ce que nos décisions stratégiques tiennent pleinement compte des répercussions sur la nature.

43. Pour obtenir de solides résultats pour la nature lors de la CdP15 à la CDB à Kunming et lors de la CdP26 cette année, et prenant acte de l'Engagement des dirigeants pour la nature pris lors de la 75^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2020, nous adoptons le Pacte 2030 pour la nature du G7 afin de soutenir la mission mondiale visant à freiner et à inverser la perte de biodiversité d'ici 2030. Le Pacte pour la nature nous engage à prendre des mesures dans quatre domaines clés :
- Tout d'abord, nous nous engageons à promouvoir des objectifs mondiaux ambitieux et efficaces en matière de biodiversité, notamment la conservation ou la protection d'au moins 30 % des terres et d'au moins 30 % des océans de la planète d'ici 2030. Nous y contribuerons en conservant ou en protégeant au moins 30 % de nos propres terres, y compris les eaux terrestres et intérieures, et les zones côtières et marines d'ici 2030, en fonction des circonstances et des approches nationales. Ces mesures contribueront à juguler la crise d'extinction, à préserver l'approvisionnement en eau et en nourriture, à absorber la pollution par le carbone et à réduire le risque de pandémies futures. Nous accordons également notre plein appui à l'engagement de la Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR) visant la création d'un réseau représentatif des aires marines protégées dans la zone d'application de la Convention de l'océan Austral en se fondant sur les meilleures données scientifiques disponibles.
 - Ensuite, nous soutiendrons la transition vers une gestion et une utilisation durables des ressources naturelles et utiliserons les leviers appropriés pour lutter contre les activités non durables et illégales qui ont une incidence négative sur la nature, et donc sur les moyens de subsistance. Ensuite, nous soutiendrons la transition vers une utilisation durable des ressources naturelles et utiliserons les leviers appropriés pour lutter contre les activités non durables et illégales qui ont une incidence négative sur la nature, et donc sur les moyens de subsistance. Nous comptons

notamment intensifier nos mesures de lutte contre les niveaux toujours croissants de pollution plastique dans l'océan, y compris en explorant, dans le cadre de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA), différentes options qui pourraient consister à renforcer les instruments existants et à conclure un nouvel accord potentiel, ou à adopter d'autres moyens pour éliminer les déchets plastiques dans l'océan, notamment lors de l'ANUE 5.2.

- De plus, nous travaillerons intensivement à rehausser les investissements dans la protection, la conservation et la restauration de la nature, y compris en nous engageant à accroître le financement de solutions fondées sur la nature jusqu'en 2025, en maximisant les synergies entre le financement pour le climat et le financement pour la biodiversité, et en veillant à ce que la nature soit au premier plan des décisions stratégiques et économiques.
- Enfin, nous accorderons la priorité au renforcement des mécanismes de reddition de comptes et de mise en œuvre relativement aux accords multilatéraux auxquels nous sommes parties. Nous mettrons le Pacte en œuvre et examinerons nos progrès à son égard au moyen des mécanismes déjà en place au G7, dont le Sommet des dirigeants du G7 qui aura lieu dans cinq ans. À ce stade, nous examinerons les options qui s'offrent à nous pour rehausser notre action et notre ambition, selon les besoins, afin de concrétiser notre vision 2030. Les membres du G7 qui sont parties à la CDB s'assureront également de la mise en œuvre réussie du cadre mondial pour la biodiversité après 2020, lequel doit être adopté lors de la CdP15.

ÉGALITÉ DES SEXES

44. L'égalité des sexes est au cœur d'une société ouverte, inclusive et juste. Les écarts persistants en matière d'égalité des sexes affectent l'accès aux services de base ainsi que l'accès à un travail décent, à une rémunération égale, à la protection sociale, à l'éducation, à la technologie et à de nombreux autres secteurs. La répartition inégale des responsabilités en matière de soins non rémunérés à la maison et la faible rémunération du travail lié à la prestation de soins limitent également l'autonomisation, la participation sociale et économique et le leadership des femmes. L'égalité des sexes se recoupe avec d'autres caractéristiques, et les mesures que nous prenons doivent tenir compte de ces recouvrements de manière concrète, notamment en s'attaquant au racisme sous toutes ses formes ainsi qu'à la violence et à la discrimination à l'encontre des personnes LGBTQTI+. Nous reconnaissons l'incidence dévastatrice

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

et disproportionnée de la COVID-19 sur les femmes et les filles, qui risque de faire reculer des progrès durement acquis, notamment dans les domaines de la violence fondée sur le sexe, de la santé sexuelle et reproductive et des droits connexes, de l'éducation et de l'emploi.

45. La promotion de l'équité et de l'égalité des sexes est un pilier central de nos plans et politiques visant à rebâtir en mieux. Elle repose sur trois grandes priorités : l'éducation des filles, l'autonomisation des femmes et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles. La réalisation de l'égalité des sexes doit être étayée par la participation entière, égale et significative des femmes à tous les aspects du processus décisionnel. Nous sommes déterminés à arrimer nos efforts sur ceux du Forum Génération Égalité, et nous saluons l'organisation de la première conférence ministérielle du G20 sur l'autonomisation des femmes. Nous remercions aussi le Conseil consultatif sur l'égalité des sexes (CCES) pour son travail et ses recommandations, et nous attendons avec intérêt de recevoir le rapport complet du Conseil à l'automne. Nous convenons par ailleurs de maintenir notre attention soutenue sur l'égalité des sexes afin de faire valoir le leadership mondial du G7 à cet égard et nous avons l'intention de faire du CCES un élément permanent de toutes les présidences du G7. Nous savons que nous ne pouvons pas réaliser de véritables progrès en matière d'égalité des sexes sans disposer de données solides et d'un moyen de les suivre dans le temps. Nous invitons donc le CCES à se tourner vers les mécanismes de reddition de comptes déjà en place, tels que le Groupe de travail sur la reddition de comptes et la feuille de route de Taormina, pour suivre les engagements du G7 en matière d'égalité des sexes sur une base annuelle.
46. Nous réitérons notre engagement total à promouvoir et à protéger la santé sexuelle et reproductive et les droits connexes (SSRD) de toutes les personnes, et reconnaissons le rôle essentiel et transformateur que jouent les SSRD dans la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles, ainsi que dans le soutien de la diversité, y compris des orientations sexuelles et des identités de genre. Nous nous engageons à travailler ensemble pour prévenir et corriger les répercussions négatives de la pandémie de la COVID-19 sur l'accès aux SSRD, en accordant une attention particulière aux groupes marginalisés, mal desservis et les plus à risque. Conscients de l'augmentation de la violence à l'égard des femmes et des filles pendant la crise de la COVID-19, nous nous engageons à prévenir et à éliminer toutes les formes de violence sexuelle et fondée sur le sexe, et à intervenir en conséquence. Nous y parviendrons grâce à l'autonomisation des femmes et à une mise en œuvre à grande échelle de politiques et de programmes de prévention et de soutien accessibles et fondés sur des preuves, qui sont axés sur les survivantes et les victimes, y compris dans le cadre de notre réponse à la pandémie et de notre

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

rétablissement au niveau national, dans les pays partenaires et dans les zones de conflit. Nous reconnaissons notre responsabilité collective, envers les bénéficiaires et les partenaires, leurs communautés et les survivantes, de faire davantage pour lutter contre l'exploitation et les abus sexuels dans le contexte de l'aide internationale. Nous condamnons la violence fondée sur le sexe à l'égard des femmes et des filles et dénonçons le recours à la violence sexuelle dans les situations de conflit. Par ailleurs, nous tenons à souligner que de tels actes peuvent constituer des crimes contre l'humanité ou des crimes de guerre. Nous prenons note des divers cadres juridiques et institutionnels qui traitent actuellement des conflits et invitons les ministres des affaires étrangères et du développement à se pencher sur la meilleure façon de renforcer l'architecture internationale en matière de violence sexuelle liée aux conflits.

47. La COVID-19 a exacerbé les inégalités sous-jacentes et ainsi entraîné l'une des pires crises de l'éducation de l'histoire pour les enfants du monde entier, mais surtout pour les filles les plus marginalisées et les plus à risque. Environ 11 millions de filles du préscolaire au secondaire risquent de ne pas retourner à l'école. Nous nous engageons donc à atteindre deux nouveaux objectifs mondiaux relatifs à l'éducation des filles dans le cadre de l'ODD4 : 40 millions de filles de plus dans le système d'éducation des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure d'ici 2026; 20 millions de filles de plus sachant lire à l'âge de 10 ans ou à la fin de l'école primaire dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure d'ici 2026. Nous souscrivons à la Déclaration sur l'éducation des filles des ministres des affaires étrangères et du développement du G7. Puisque ces objectifs doivent être assortis d'un financement durable, les membres du G7 s'engagent à verser une contribution totale d'au moins 2,75 milliards en financement au cours des cinq prochaines années dans le Partenariat mondial pour l'éducation (PME), avant la reconstitution de celui-ci en juillet. Nous appelons les autres pays à se joindre au G7 et à prendre des engagements ambitieux pour le financement complet du PME.

RESPONSABILITÉ MONDIALE ET ACTION INTERNATIONALE

48. Nous travaillerons ensemble pour promouvoir nos valeurs communes en tant que sociétés ouvertes au sein du système international, comme le prévoit la Déclaration sur les sociétés ouvertes qui a été signée avec les dirigeants des pays de la région indopacifique et d'Afrique qui se sont joints à nous à Carbis Bay, à savoir l'Australie, l'Inde, l'Afrique du Sud et la République de Corée. Nous prenons également les engagements suivants : accroître la coopération en faveur de la démocratie, notamment en renforçant le Mécanisme de réponse

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

rapide du G7 pour contrer les menaces venant de l'étranger qui planent sur la démocratie, y compris la désinformation; renforcer la liberté des médias et assurer la protection des journalistes; soutenir la liberté de religion ou de conviction; condamner le racisme sous toutes ses formes; lutter contre les violations des droits de la personne, y compris l'incapacité de protéger les civils en situation de conflit; s'opposer à la pratique de la détention arbitraire, y compris en faisant connaître à grande échelle la Déclaration contre la détention arbitraire dans le cadre des relations entre États et en saluant son plan d'action en partenariat; reconnaître la nécessité d'agir contre la corruption, notamment en échangeant des renseignements sur les activités financières illicites, en s'attaquant au recours abusif aux sociétés fictives et en réduisant la capacité des acteurs illicites à dissimuler des avoirs, notamment des biens immobiliers. Nous soutenons l'essor de sociétés pacifiques, justes et inclusives en assurant l'accès à des espaces civiques sûrs et dynamiques. Pour notre part, nos discussions ont bénéficié des perspectives et de l'expertise de groupes de mobilisation externe représentant tous les secteurs de la société, notamment les groupes du G7 sur l'entrepreneuriat, la société civile, le travail, la science, les femmes et les jeunes. Nous les remercions de leurs réflexions et de leurs recommandations sur l'ensemble de nos priorités stratégiques.

49. Nous sommes conscients que les plus grands pays et les plus grandes économies ont une responsabilité particulière à l'égard de la défense du système international fondé sur des règles et du droit international. Nous nous engageons à assumer notre rôle à cet égard, en travaillant avec tous nos partenaires, les membres du G20 et des Nations Unies et la communauté internationale dans son ensemble, et nous encourageons les autres à faire de même. Nous le ferons en fonction du programme et des valeurs démocratiques que nous avons en commun. Pour ce qui est de la Chine et de la concurrence au sein de l'économie mondiale, nous continuerons à nous consulter sur les approches collectives visant à remettre en cause les politiques et pratiques non marchandes qui compromettent le fonctionnement équitable et transparent de l'économie mondiale. Dans le respect de nos responsabilités respectives au sein du système multilatéral, nous coopérerons à l'égard des enjeux mondiaux communs lorsqu'il est dans notre intérêt mutuel de le faire. Nous aborderons en particulier la lutte contre les changements climatiques et la perte de biodiversité dans le cadre de la CdP et d'autres discussions multilatérales. Ce faisant, nous allons promouvoir nos valeurs, notamment en demandant à la Chine de respecter les droits de la personne et les libertés fondamentales en particulier en ce qui concerne le Xinjiang et les droits, les libertés et le haut degré d'autonomie de Hong Kong inscrits dans la Déclaration commune sino-britannique et la loi fondamentale.

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

50. Nous souscrivons à la déclaration faite par nos ministres des affaires étrangères et du développement en mai. Dans ce contexte, et tenant notamment compte des récents développements, nous avons examiné les questions d'actualité suivantes.
51. Nous réaffirmons notre intérêt à entretenir des relations stables et prévisibles avec la Russie, et nous poursuivrons le dialogue là où il existe des domaines d'intérêt commun. Nous réaffirmons notre appel à la Russie de mettre fin à ses agissements déstabilisants et à ses activités malveillantes, notamment son ingérence dans les systèmes démocratiques d'autres pays, et de respecter ses obligations et ses engagements internationaux en matière de droits de la personne. Nous lui demandons tout particulièrement d'enquêter sur l'utilisation d'une arme chimique sur son sol sans plus tarder et de fournir une explication crédible à ce sujet, de cesser de réprimer systématiquement la société civile et les médias, et d'identifier et de démanteler les personnes qui, à l'intérieur de ses frontières, mènent des attaques par rançongiciels, abusent de la monnaie virtuelle pour blanchir des rançons et commettent d'autres cybercrimes, et de leur demander des comptes.
52. Nous réaffirmons notre soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières reconnues au niveau international. Nous appelons la Russie à apaiser les tensions et à agir conformément à ses obligations internationales, ainsi qu'à retirer ses troupes et son matériel militaire à la frontière est de l'Ukraine et dans la péninsule de Crimée. Nous restons fermement convaincus que la Russie est une partie au conflit dans l'est de l'Ukraine, et non un médiateur. Nous réitérons notre soutien pour le Format Normandie visant à mettre pleinement en œuvre les accords de Minsk, et appelons la Russie et les formations armées qu'elle soutient à s'engager à nouveau, de manière constructive, sur la voie du cessez-le-feu. Nous réaffirmons notre soutien aux efforts visant à renforcer la démocratie et les institutions de l'Ukraine, et nous l'encourageons à faire de nouveaux progrès.
53. Nous sommes profondément préoccupés par les attaques incessantes des autorités biélorusses contre les droits de la personne, les libertés fondamentales et le droit international, comme l'illustrent l'atterrissage forcé du vol FR4978 et l'arrestation d'un journaliste indépendant et de son partenaire. Nous travaillerons ensemble pour obliger les responsables à rendre compte de leurs actes, notamment en imposant des sanctions, et pour continuer à soutenir la société civile, les médias indépendants et les droits de la personne en Biélorussie. Nous appelons le régime à changer de direction et à mettre en œuvre toutes les recommandations résultant de la mission d'experts indépendants dans le cadre du mécanisme de Moscou de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), à entamer un dialogue constructif

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

avec tous les secteurs de la société et à organiser de nouvelles élections libres et équitables.

54. Nous sommes extrêmement perturbés par le conflit en cours dans la région du Tigré, en Éthiopie et par les rapports faisant état d'une importante tragédie humanitaire, qui pourrait toucher des centaines de milliers de personnes en situation de famine. Nous condamnons les atrocités en cours, notamment les violences sexuelles généralisées, et nous sommes favorables aux enquêtes que réalise actuellement le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCR). Nous demandons une totale reddition de comptes pour les violations des droits de la personne signalées au Tigré et que leurs auteurs soient traduits en justice. Nous demandons la cessation immédiate des hostilités, un accès humanitaire sans entrave à toutes les zones et le retrait immédiat des forces érythréennes. Nous exhortons toutes les parties à appliquer un processus politique crédible, qui est la seule solution à la crise. Nous incitons également les dirigeants éthiopiens à mettre en place un processus politique inclusif plus large pour favoriser une réconciliation nationale et un consensus vers un avenir fondé sur le respect des droits de la personne et des droits politiques de tous les Éthiopiens.
55. Bien que nous reconnaissons la mobilisation internationale accrue et les progrès réalisés dans la lutte contre le terrorisme au Sahel, nous sommes inquiets des attaques incessantes ciblant les populations civiles et de l'aggravation de la crise humanitaire. Nous exhortons tous les acteurs à respecter les droits de la personne et le droit international humanitaire. Nous respecterons notre engagement à renouveler nos efforts visant à nous pencher sur les facteurs d'instabilité, en insistant sur les dimensions politique et civile du « mouvement de civils » dont ont convenu les gouvernements du G5 Sahel et leurs partenaires, réunis dans le cadre de la coalition pour le Sahel, au Sommet de N'Djamena en février 2021. Nous appuyons les efforts de l'Union africaine et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en réponse aux récents événements au Tchad et au Mali. Nous réitérons la nécessité de créer les conditions favorables à une transition rapide et dirigée par des civils vers un règne démocratique et constitutionnel dans les deux pays.
56. Nous confirmons notre plein appui envers le pouvoir exécutif par intérim à mesure qu'on procède à une stabilisation dirigée et entamée par la Libye, facilitée par l'ONU dans le cadre du Processus de Berlin. Nous réaffirmons l'importance des élections libres, justes et inclusives qui se tiendront le 24 décembre. Nous réitérons le besoin urgent de mettre en œuvre dans son intégralité le cessez-le-feu conclu le 23 octobre, notamment par le retrait de tous les mercenaires et les combattants étrangers de la Libye. Tous les États doivent respecter les résolutions 2570 et 2571 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

57. Nous exhortons toutes les parties afghanes à réduire la violence et à convenir de mesures permettant la mise en œuvre efficace d'un cessez-le-feu permanent et complet ainsi qu'à participer pleinement au processus de paix. En Afghanistan, une solution politique durable et inclusive est le seul moyen de parvenir à une paix juste et durable qui sera avantageuse pour l'ensemble des Afghans. Nous sommes résolus à maintenir notre soutien au gouvernement afghan pour répondre aux besoins humanitaires urgents et en matière de sécurité du pays ainsi qu'à aider le peuple de l'Afghanistan, y compris les femmes, les jeunes et les groupes minoritaires, dans leur quête de préservation des droits et des libertés qu'ils ont si durement acquis.
58. Nous appelons à la dénucléarisation complète de la péninsule coréenne et à l'abandon vérifiable et irréversible, de la part de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), de ses programmes illégaux d'armes de destruction massive et de missiles balistiques, conformément à toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies. Nous demandons également à tous les États de mettre intégralement en œuvre ces résolutions et les sanctions qui s'y rattachent. Nous saluons l'intention des États-Unis de poursuivre ses efforts diplomatiques en collaboration avec tous les partenaires pertinents et nous demandons à la République populaire démocratique de Corée de reprendre le dialogue et d'y prendre part. Nous exhortons une fois de plus la Corée du Nord à respecter les droits de la personne pour tous et à résoudre immédiatement la question des enlèvements.
59. Nous condamnons avec la plus grande fermeté le coup militaire au Myanmar ainsi que la violence commise par les forces de sécurité du Myanmar. De plus, nous demandons la libération immédiate des personnes détenues arbitrairement. Nous promettons de soutenir les personnes militant pacifiquement en faveur d'une démocratie stable et inclusive. Rappelant le rôle de chef de file de l'ANASE, nous sommes favorables à son consensus en cinq points et demandons son application rapide. Nous réitérons notre engagement à veiller à ce que l'armée ne tire avantage ni de l'aide au développement ni de la vente d'armes, et nous demandons instamment aux entreprises d'exercer une diligence raisonnable à cet égard dans le cadre de leurs échanges commerciaux et de leurs investissements. Nous réaffirmons l'unité du G7 autour de mesures additionnelles, s'il s'avérait nécessaire de le faire. Nous sommes également grandement préoccupés par la situation humanitaire, nous demandons que soit donné aux populations vulnérables et déplacées un accès sans entrave à l'aide humanitaire, nous appuyons le Plan d'intervention humanitaire et nous encourageons les autres à contribuer.
60. Nous réitérons l'importance de maintenir une région indopacifique libre et ouverte, qui est inclusive et fondée sur la primauté de droit. Nous soulignons

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

l'importance de la paix et de la stabilité dans l'ensemble du détroit de Taïwan et nous encourageons les parties de chaque côté du détroit à résoudre leurs enjeux de manière pacifique. Nous demeurons vivement préoccupés par la situation dans les mers de Chine orientale et méridionale et nous nous opposons fermement à toute tentative unilatérale de changer le statu quo et de faire élever les tensions.

61. Nous sommes déterminés à nous assurer que l'Iran ne développera jamais une arme nucléaire. Nous saluons les discussions approfondies avec les participants au Plan d'action global conjoint (PAGC), et séparément avec les États-Unis, pour veiller à ce que les États-Unis et l'Iran reprennent leurs engagements découlant du PAGC. Nous appuyons l'objectif de rétablir les avantages de non-prolifération du PAGC et d'assurer la nature exclusivement pacifique du programme nucléaire de l'Iran. Nous exhortons l'Iran à cesser et à renverser toutes les mesures qui réduisent la transparence et à assurer sa pleine et prompte coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique. Un PAGC rétabli et mis en œuvre intégralement pourrait aussi ouvrir la voie à la résolution des préoccupations régionales et en matière de sécurité. Nous condamnons le soutien de l'Iran aux forces interposées et aux acteurs armés non étatiques, y compris par le financement, la formation et la prolifération de la technologie des missiles et des armes. Nous exhortons l'Iran à cesser toutes ses activités liées aux missiles balistiques et à la prolifération qui sont contraires à la résolution 2231 du Conseil de sécurité des Nations Unies et à d'autres résolutions pertinentes, à s'abstenir de toute action déstabilisatrice et à jouer un rôle constructif dans la promotion de la stabilité régionale et de la paix. Nous appuyons les efforts visant à assurer la transparence, la reddition de comptes et la justice pour les victimes du vol 752 d'Ukraine International Airlines, abattu par l'Iran en janvier 2020. Nous réitérons notre profonde inquiétude quant aux violations persistantes des droits de la personne en Iran.
62. Nous saluons les forces de sécurité irakiennes, y compris les peshmergas kurdes, et le gouvernement de l'Irak d'avoir vaincu l'État islamique en Irak et en Syrie (EIIS) et nous affirmons notre soutien constant envers ces efforts, y compris la stabilisation des zones libérées. Nous affirmons également notre soutien envers la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Irak. Nous appuyons pleinement la résolution 2576 du Conseil de sécurité des Nations Unies et son appel à la présence d'observateurs électoraux qui contribueraient à la tenue d'élections libres et justes au mois d'octobre, et nous encourageons toute la population irakienne à prendre part à ces élections. Enfin, nous saluons les efforts réalisés par le gouvernement de l'Irak pour s'assurer que les groupes armés illicites rendent des comptes après les attentats perpétrés contre des civils irakiens et les membres de la Coalition, qui ont été

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

- déployés en Irak à la demande du gouvernement de l'Irak uniquement pour former et conseiller les forces irakiennes dans le cadre de la lutte contre l'EIIS.
63. Nous sommes conscients des répercussions considérables que la COVID-19 a eues sur les pays les plus pauvres, qui étaient déjà confrontés aux effets des conflits, des changements climatiques, des chocs socio-économiques et du manque chronique de ressources et d'infrastructures. Au moment où nous mettons en œuvre des plans de relance pour soutenir nos économies et rebâtir en mieux conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment au moyen de mesures novatrices et d'un soutien budgétaire massif, nous ne pouvons laisser pour compte nos pays partenaires en développement, en particulier ceux d'Afrique. Nous sommes profondément préoccupés par le fait que la pandémie a fait reculer les progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et qu'elle continue d'exacerber les inégalités dans le monde. Par conséquent, nous renouvelons notre engagement à intensifier nos efforts pour atteindre les ODD d'ici 2030, notamment en soutenant le Programme d'action d'Addis-Abeba et en arrimant les flux financiers sur les ODD. Nous prenons acte des options stratégiques élaborées dans le cadre de l'initiative Financement du développement à l'ère de la COVID-19 et au-delà.
64. Le FMI estime que, d'ici à 2025, les pays à faible revenu auront besoin d'environ 200 milliards de dollars pour faire face à la pandémie et de 250 milliards de dollars en dépenses d'investissement pour une convergence avec les économies avancées. Nous réitérons notre engagement à mettre en œuvre le cadre commun du G20 et du Club de Paris pour le traitement de la dette, au-delà de l'Initiative de suspension du service de la dette. Nous sommes favorables à des pratiques équitables et ouvertes en matière de prêt, et nous invitons tous les créanciers à y adhérer. Nous soulignons l'importance de mettre en commun l'information et réaffirmons la nécessité d'un traitement comparable pour les créanciers privés et les autres créanciers bilatéraux officiels relativement au traitement de la dette. Nous exhortons les banques multilatérales de développement à explorer toutes les options permettant de débloquer des fonds supplémentaires pour les pays en développement, notamment une utilisation plus efficace et efficiente de leurs ressources, la poursuite des travaux sur l'optimisation des bilans et une analyse plus approfondie de leurs cadres d'adéquation des fonds propres.
65. Nous nous félicitons de l'accord conclu par les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales du G7 en faveur de l'attribution d'une nouvelle somme de 650 milliards en droits de tirage spéciaux du FMI, et nous demandons instamment que cette allocation soit mise en œuvre d'ici la fin août 2021 et qu'elle soit assortie de mesures de transparence et de reddition de

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

comptes. Nous encourageons le FMI à travailler rapidement avec tous les intervenants concernés afin d'explorer diverses options pour tirer parti des droits de tirage spéciaux afin de soutenir davantage les besoins en matière de santé, y compris la vaccination, et de contribuer à une relance plus verte et plus robuste dans les pays les plus touchés, en aidant les pays les plus pauvres et les plus vulnérables à faire face à ces défis urgents. Nous, pays du G7, examinons activement les mesures que nous pouvons prendre dans le cadre d'un effort mondial pour amplifier l'impact de cette mesure générale pour les pays qui en ont le plus besoin, en particulier en Afrique, notamment en canalisant volontairement les droits de tirage spéciaux et/ou des prêts budgétaires, de manière à tenir compte de la situation et des exigences juridiques des différents pays. Il s'agit notamment d'accroître le financement du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et la croissance du FMI et de revoir le financement à des conditions de faveur et les politiques en la matière du FMI afin de renforcer sa capacité à soutenir les pays à faible revenu. Pour soutenir notre objectif mondial ambitieux total de 100 milliards de dollars, nous invitons les pays en mesure de le faire à se joindre aux pays du G7. Nous demandons aux ministres des finances et aux gouverneurs des banques centrales des pays du G7 d'examiner rapidement les détails de cette démarche, notamment en travaillant avec le G20 et d'autres intervenants.

66. Nous constatons avec une vive inquiétude que le monde est confronté à une crise humanitaire sans précédent. Selon les Nations Unies, plus de 34 millions de personnes vivent déjà un degré critique d'insécurité alimentaire et sont au bord de la catastrophe ou de la famine. À cet égard, nous adoptons le Pacte du G7 pour la prévention de la famine et des crises humanitaires envers lequel se sont engagés les ministres des affaires étrangères et du développement du G7. Nous réitérons notre engagement à fournir 7 milliards de dollars en aide humanitaire, à prendre des mesures diplomatiques pour promouvoir l'accès humanitaire et la protection des civils, y compris les femmes et les filles, et à renforcer la prise de mesures proactives et précoces en partenariat avec les Nations Unies et le Groupe de la Banque mondiale. Nous aimerions attirer l'attention sur l'augmentation de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition dans le monde et nous notons les effets aggravants de la pandémie de COVID-19, des changements climatiques, des chocs économiques, de la perte de biodiversité et de l'intensification des conflits. À cet égard, nous convenons que de nouvelles mesures sont nécessaires pour inverser ces tendances et renforcer les systèmes alimentaires mondiaux. Nous réaffirmons notre engagement à l'égard de l'approche globale du développement de la sécurité alimentaire et de la nutrition adoptée à Elmau en 2015, et constatons que des investissements responsables dans la sécurité alimentaire, les systèmes alimentaires et la

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

nutrition sont essentiels pour soutenir l'ODD2 et les objectifs de l'Assemblée mondiale de la santé en matière de nutrition. Nous encourageons en outre l'annonce d'engagements fermes dans ces domaines lors du G20, du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, de la CdP26 et du Sommet de Tokyo sur la nutrition pour la croissance plus tard dans l'année.

67. Nous sommes conscients des besoins importants en matière d'infrastructures dans les pays à faible et moyen revenu et que ces besoins ont été exacerbés par la pandémie de COVID-19. Fidèles à notre vision et à nos valeurs communes, nous viserons à modifier notre approche en matière de financement et d'investissement, notamment en ce qui concerne les infrastructures de qualité et les investissements connexes, afin de renforcer les partenariats avec les pays en développement et d'aider à répondre aux besoins en matière d'infrastructures. En travaillant ensemble et avec d'autres, et portés par l'élan de nos mesures déjà en place, nous forgerons un partenariat afin de rebâtir en mieux dans le monde entier, avec l'objectif de maximiser les retombées sur le terrain et ainsi répondre aux besoins de nos partenaires et de veiller à ce que notre effort collectif soit plus important que la somme de ses parties. Ce partenariat orientera l'élaboration d'outils de financement du développement pour l'ensemble des défis auxquels sont confrontés les pays en développement, notamment en ce qui concerne les infrastructures et les technologies résilientes pour contrer les effets des changements climatiques, les systèmes de santé et la sécurité sanitaire, la mise au point de solutions numériques et la promotion de l'égalité des sexes et de l'éducation. Une attention particulière sera accordée à une initiative sur la croissance propre et verte afin de favoriser une transition durable et écologique, conformément à l'Accord de Paris et au Programme à l'horizon 2030. Notre approche s'appuiera sur les grands principes suivants :

- Une démarche axée sur nos valeurs : nous sommes d'avis que la conception, la mise en place et l'entretien d'infrastructures dans le cadre d'une démarche transparente et durable sur le plan financier, environnemental et social peut produire des résultats positifs pour les pays et les communautés bénéficiaires.
- Une collaboration intensive : chacun de nous prendra les mesures nécessaires par l'intermédiaire de ses propres IFD, et d'autres organismes compétents, tout en renforçant notre collaboration pour déterminer comment accroître l'ampleur et la portée de notre offre collective aux pays partenaires en développement.
- Une démarche axée sur les marchés : nous sommes d'avis que les approches de financement actuelles ne peuvent pas combler les écarts dans le financement des infrastructures. Nous nous engageons à améliorer les outils de financement du développement que nous avons à

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

notre disposition, notamment en mobilisant les capitaux et les compétences du secteur privé, au moyen d'une approche renforcée et mieux intégrée dans les secteurs privé et public, afin de réduire les risques, de solidifier les capacités locales ainsi que de favoriser et de catalyser une augmentation substantielle de capitaux privés responsables et axés sur le marché dans des secteurs où des retombées sont à prévoir, et de renforcer les capacités locales, de manière durable, conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement.

- Des normes rigoureuses : pour assurer le respect de notre approche et de nos valeurs, et pour favoriser l'excellence, nous ferons des normes rigoureuses – dans les domaines environnemental, social, financier, du travail, de la gouvernance et de la transparence – un élément central de notre cadre, notamment en partant des normes convenues à l'échelle multilatérale sur les infrastructures de qualité, telles que les Principes du G20 pour l'investissement dans des infrastructures de qualité. Cela permettra d'offrir aux citoyens des communautés bénéficiaires les avantages à long terme qu'ils attendent et méritent. Nous insistons sur l'importance de disposer de normes transparentes, ouvertes, rentables, justes et concurrentielles pour régir les prêts et les marchés publics. Elles doivent également être adaptées à la viabilité de la dette et conformes aux règles et aux normes internationales pour les principaux pays créanciers.
- Un nouveau rôle pour le financement multilatéral : nous reconnaissons que de nombreuses BMD et autres institutions financières internationales (IFI) en sont venues à incarner les normes les plus élevées en matière de planification de projet, de mise en œuvre, de mesures de protection sociale et environnementale et de capacités d'analyse. Nous travaillerons avec les institutions financières internationales en vue d'accroître leur effet de catalyseur, de susciter la mobilisation des capitaux nécessaires aux investissements durables et à fort impact dans l'infrastructure, et de veiller à ce que le rythme de la mise en œuvre des projets et des décaissements connexes réponde aux besoins des pays partenaires.
- Des partenariats stratégiques : nous fonderons cette initiative sur des partenariats stratégiques et substantiels entre les pays, afin de soutenir l'innovation et le développement technologique, en nous concentrant sur les besoins les plus pressants.

Nous travaillerons de concert pour promouvoir un programme fondé sur ces principes et nous travaillerons de près avec d'autres, y compris avec nos pays

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

partenaires en développement, pour qu'il soit conçu sous le signe de l'ouverture et de la collaboration. Nous mettrons sur pied un groupe de travail dont le mandat sera de faire des propositions pratiques et de nous en faire part à l'automne.

68. Le soutien à la croissance durable en Afrique sera au cœur de notre nouvelle approche stratégique. Sur la base des conclusions du Sommet sur le financement des économies africaines, qui s'est tenu à Paris le 18 mai 2021, et des besoins exprimés par nos partenaires africains, nous sommes résolus à approfondir de manière significative notre partenariat actuel en vue de conclure un nouvel arrangement avec le continent africain qui est axé sur les États, les institutions et l'expertise du continent. Dans le cadre de ces ambitions, nos IFD et nos partenaires multilatéraux ont l'intention d'investir au moins 80 milliards de dollars dans le secteur privé africain au cours des cinq prochaines années pour soutenir une relance économique durable et une croissance conforme au Programme d'action d'Addis-Abeba. Cet engagement s'appuie sur le Défi 2X, un partenariat entre les IFD du G7 lancé en 2018, et sur la cible d'un financement supplémentaire de 15 milliards de dollars réservé à cet effet, comme l'ont annoncé les ministres des affaires étrangères et du développement du G7 en mai 2021, afin d'aider à éliminer les obstacles disproportionnés qui entravent l'accès des femmes aux capitaux, aux postes de direction, aux emplois de qualité et aux soins abordables. Nous saluons le lancement de l'Alliance pour l'entrepreneuriat en Afrique le 18 mai et attendons avec impatience la première réunion de celle-ci d'ici la fin de l'année, sous l'égide de la Société financière internationale et en partenariat complet avec tous les partenaires publics et privés désireux d'investir davantage dans l'avenir de l'Afrique et de tirer parti des possibilités de croissance qu'elle recèle. Nous demandons aux banques multilatérales de développement, et en particulier à la Banque mondiale, de mobiliser encore plus de fonds privés pour l'Afrique en concevant et en renforçant les instruments de partage des risques nécessaires, pour le bien des petites et moyennes entreprises africaines. Nous réitérons notre soutien envers le Pacte du G20 avec l'Afrique, qui permettra d'encadrer l'amélioration du milieu des affaires en Afrique, et nous appelons les partenaires favorables à une réforme à se joindre à cette initiative et à la bonifier. Nous invitons les ministres des affaires étrangères et du développement du G7 à poursuivre leur travail avec les pays partenaires en développement et les IFD lors de la deuxième réunion des ministres des affaires étrangères et du développement.
69. Nous, en tant que sociétés ouvertes, nous engageons à rendre des comptes, à faire preuve de transparence et à tenir les promesses que nous avons faites. Dans cet esprit, nous approuvons le Rapport d'étape 2021 de Carbis Bay préparé

9/9/24, 2:52 PM

Communiqué du sommet des dirigeants du G7 de Carbis Bay | Premier ministre du Canada

par le Groupe de travail du G7 sur la reddition de comptes, qui fait état des engagements pris par le G7 pour renforcer les systèmes de santé afin de réaliser des progrès au chapitre de la couverture universelle des soins de santé et de la santé mondiale. Nous attendons avec impatience le prochain rapport d'étape complet du Groupe en 2022.

CONCLUSION

70. Dans les Cornouailles, nous avons revitalisé le partenariat unissant les pays du G7. Notre Programme commun pour une action mondiale reflète notre vision et notre ambition communes en vue de la poursuite de notre collaboration cette année et au cours des présidences à venir. Parallèlement à cela, il nous tarde d'unir nos forces à celles d'autres intervenants afin de rebâtir en mieux, en particulier lors du Sommet du G20, de la CdP26, de la CdP15 à la CDB et de l'Assemblée générale des Nations Unies. Par ailleurs, nous réitérons notre soutien à la tenue en toute sécurité des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020 comme symbole de l'unité mondiale face à la COVID-19.

Liens connexes

- [Le premier ministre conclut un Sommet des dirigeants du G7 productif au Royaume-Uni \(/fr/nouvelles/communiqués/2021/06/13/premier-ministre-conclut-sommet-des-dirigeants-du-g7-productif-au\)](#)
- [Rebâtir en mieux : Un avenir plus juste, plus propre et plus prospère pour tous \(/fr/nouvelles/notes-d'information/2021/06/13/rebatir-mieux-avenir-plus-juste-plus-propre-et-plus\)](#)